



Réduire la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso

analyses et options politiques



Nations
Unies



©Adobe Stock

Réduire la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso

analyses et options politiques



**Nations
Unies**

Genève, 2024

© 2024, Nations Unies

Ce document est disponible en libre accès dans le cadre de la licence Creative Commons, créée pour les organisations intergouvernementales et disponible à <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/>.

Les appellations employées et l'information qui figurent sur les cartes dans la présente publication n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

La photocopie et la reproduction d'extraits sont autorisées sous réserve de l'inclusion des références appropriées.

Le présent document n'a pas fait l'objet d'une relecture par les services d'édition.

Ouvrage des Nations Unies publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

UNCTAD/ALDC/2024/1

eISBN: 978-92-1-106509-1

Remerciements

Ce rapport a été préparé par M. Antipas Touatam Guendergué, Economiste, sous la supervision de M. Patrick Osakwe, Chef de la Branche du Commerce, de la Pauvreté et des Inégalités et sous l'orientation globale de M. Paul Akiwumi, Directeur de la Division de l'Afrique, des PMA et des Programmes Spéciaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Ce rapport a bénéficié des commentaires du Professeur Mahamadou Diarra de l'Université Norbert Zongo (Burkina Faso) ; du Professeur Didier Zoungrana de l'Université Ouagadougou II (Burkina Faso) ; du Professeur Jacques Fontanel, Université de Grenoble II ; de M. Issa Larba Kobyagda, Directeur Général de l'Economie et de la Planification et de M. Emmanuel Savadogo, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des référentiels internationaux de développement.

Mme Nadine Traoré, Ambassadrice du Burkina Faso à Genève, a présidé le séminaire virtuel de ce rapport. La CNUCED adresse ses remerciements à l'ensemble des participants de ce séminaire. Les collègues de la CNUCED ont apporté leurs commentaires, qu'ils en soient remerciés, notamment Mme Habiba Ben Barka, Mme Lisa Borgatti, M. Giovanni Valensisi, M. Pierre Encontre, Mme Olga Solleder et M. Moritz Meier-Ewert.

Les efforts administratifs ont été assurés par M. Rostand Ngadjie Siani et la Division de Gestion de Conférence des Nations Unies.



Abréviations

PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
SCAAD	Stratégie de croissance accélérée et du développement durable
PASD	Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PDDEB	Plan décennal de développement de l'éducation de base
ODD	Objectifs développement durable
PMA	Pays les moins avancés
PIB	Produit intérieur brut
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
OCDE	Organisation de la coopération et de développement économiques
RNB/h	Revenu national brut par habitant
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
PPTD	Programmes par Pays pour la Promotion du Travail Décent
EPT	Éducation pour tous
TBS	Taux brut de scolarisation
IP	Indice de Parité (garçons/filles)
TA	Taux d'admission
AFD	Agence Française de Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PNG	Politique Nationale de Genre
PNS	Politique Nationale de la Santé
FAIJ	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
FASI	Fonds d'Appui du Secteur Informel
FAPE	Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
CHU	Centre hospitalier universitaire
CHR	Centre hospitalier régional



Table des matières

Résumé.....	vii
1. Introduction.....	1
2. Croissance économique, pauvreté et inégalités au Burkina Faso.....	3
Effets de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté et les inégalités.....	3
Quelques indicateurs de la croissance économique, de la pauvreté et des inégalités.....	6
Taux de croissance du PIB réel par habitant du Burkina Faso.....	6
Revenu national brut par habitant (RNB/h).....	7
Incidence de la pauvreté au Burkina Faso.....	7
Indice de Gini.....	8
Indice de Palma.....	10
3. Politiques économiques de réduction de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso.....	11
Bref rappel historique des politiques de réduction de la pauvreté et des inégalités.....	11
Politique fiscale.....	11
Politique monétaire.....	12
Politique de l'emploi.....	13
Politique de développement urbain.....	13
Politique de réforme agraire et foncière.....	14
Politique de la sécurité alimentaire.....	14
Politiques de promotion des Objectifs de Développement Durable pour la réduction de la pauvreté et les inégalités.....	14
Politique commerciale de la sortie de la CEDEAO du Burkina Faso.....	15
4. Politiques sociales de réduction de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso.....	17
Politique de l'éducation et de la formation professionnelle.....	17
Politique de la santé.....	22
Politique du genre.....	26
Politique de l'emploi pour la jeunesse.....	31
Politique de protection sociale.....	35
5. COVID-19 et ses conséquences sur la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso.....	39
Effets/impacts du COVID-19 sur quelques indicateurs macroéconomiques.....	39
Effets du COVID-19 sur la pauvreté et les inégalités.....	41
Résultats de la politique de lutte de contre la COVID-19 au Burkina Faso.....	44
Initiatives post COVID-19 de prévention au Burkina Faso.....	45
Conclusion et quelques recommandations.....	48
Références bibliographiques.....	54



Liste des graphiques et tableaux

Graphique 1 Taux de croissance du PIB réel par habitant	6
Graphique 2 Comparaison du PIB/habitant du Burkina Faso par rapport aux Mali, Niger et Togo	7
Graphique 3 Revenu National Brut/habitant, Burkina Faso	8
Graphique 4 Incidence de la pauvreté à l'échelle nationale, rurale et urbaine	8
Graphique 5 Incidence de la pauvreté concernant les hommes et les femmes	9
Graphique 6 Indice de Gini	9
Graphique 7 Comparaison des revenus les plus élevés et les plus bas	10
Graphique 8 Indice de Palma	10
Graphique 9 Part de dépenses de l'éducation dans le budget total de l'Etat (%).....	18
Graphique 10 Tendances des enfants vaccinés, espérance de vie, taux décès et VIH	23
Graphique 11 Dépenses de santé, espérance de vie et taux de décès 2001-2010	24
Graphique 12 Dépense de santé, espérance de vie et taux de décès 2011-2020	24
Graphique 13 Décès en baisse des enfants de moins de 5 ans pour 1000	25
Graphique 14 Taux d'emploi par sexe et niveau d'instruction, 2016.	29
Graphique 15 Taux de participation des femmes et des hommes au marché du travail.....	32
Graphique 16 Secteur informel-Taux de salaire selon le sexe et le lieu de résidence, 2018.....	33
Graphique 17 Chômage des jeunes filles et garçons (15-24 ans).....	33
Graphique 18 Tendances des dépenses allouées à l'emploi de la jeunesse (milliards de francs CFA)	34
Graphique 19 Budget de l'Etat et Secteur protection sociale	36
Graphique 20 Comparaison des dépenses de la protection sociale	37
Graphique 21 Populations en insécurité alimentaire par régions.....	42
Tableau 1 Exportations et Importations du Burkina Faso en Afrique.....	16
Tableau 2 Plan Education pour Tous (EPT)	18
Tableau 3 Plan décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB).....	20
Tableau 4 Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base	21
Tableau 5 Genre au niveau primaire	27
Tableau 6 Evolution des effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur public selon le sexe	28
Tableau 7 Evolution de la proportion des femmes au niveau des postes nominatifs.....	29
Tableau 8 Promotion de l'emploi, de la formation professionnelle et la valorisation de la jeunesse	34
Tableau 9 Répartition du budget par programme et par année	35
Tableau 10 Impacts du COVID-19 sur les indicateurs macroéconomiques	39
Tableau 11 Moyenne des besoins d'investissement post COVID-19 du Burkina Faso.....	47



Résumé

Dans la perspective de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), le Burkina Faso a élaboré et mis en œuvre des politiques et des plans d'actions opérationnels visant, entre autres, l'élimination de l'extrême pauvreté, la réduction des inégalités, la protection de l'environnement dans une approche holistique de développement. Ces politiques émanent du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES-2016-2020) et du Référentiel National de Développement (RND-2021-2025). La mise en œuvre de ces politiques volontaristes a permis de réaliser certains progrès dans les domaines de l'éducation, de la santé, du genre, de l'emploi de la jeunesse et de la protection sociale. Toutefois, force est de constater que certains défis demeurent. Ils sont imputables à la fois à des facteurs endogènes (notamment la crise sécuritaire, les problèmes structurels de l'économie, la faible capacité de production ou les crises sociopolitiques) et aux facteurs exogènes (la pandémie de COVID-19, la morosité économique mondiale ou les effets délétères de la globalisation économique dans une situation de crises géopolitiques internationales).

Le présent rapport se donne pour objectif d'analyser les progrès réalisés, les insuffisances et les nouvelles pistes d'orientation des politiques publiques dans les secteurs de développement clés définis par les autorités publiques. Il ressort que dans le secteur de l'éducation et la formation professionnelle, le plan " *Education Pour Tous* " et le Plan décennal de Développement de l'Education de Base ont contribué à améliorer l'offre éducative et la qualité de l'enseignement, ainsi que la formation professionnelle et la promotion du genre à l'école.

Dans le secteur de la santé, la couverture universelle des soins et la mise en place de systèmes de santé de district ont été des instruments appropriés et efficaces. Les différentes politiques et plans dédiés à la santé ont contribué à améliorer les indicateurs de performance des soins, la qualité et l'utilisation des services de santé. Il en est de même des mesures de ripostes contre la COVID-19, la prévention des épidémies, l'accès à l'eau potable et l'assainissement. En matière de la politique de genre, certains progrès ont été réalisés surtout dans l'éducation. Néanmoins, le chemin de l'égalité est encore long, entre autres, dans les hauts postes de responsabilités (Ministériel, Président-Directeur-Général, Directeur des grandes institutions, etc.). Les efforts de sensibilisation et les mesures incitatives pour la promotion de l'égalité doivent être poursuivis sans relâche.

En matière d'emploi de la jeunesse, de nouvelles allocations budgétaires pouvant répondre aux besoins prioritaires de la jeunesse, comme la formation professionnelle et l'accès à l'emploi, devraient être renforcées. La création de mécanismes de financement spécifiques des projets initiés par la jeunesse pourrait être envisagée, à l'exemple des soutiens accordés aux start-ups dans de nombreux pays. Bien que certains progrès aient été réalisés, le défi y demeure.

Dans le secteur de la protection sociale, l'accès aux services de base, l'essor des mécanismes de transferts sociaux et la politique de ciblage en faveur des plus pauvres et des plus vulnérables sont des progrès appréciables.

Ce bref rapport fait aussi un état des lieux des différentes politiques mises en œuvre pour réduire la pauvreté et les inégalités depuis les années 90 à nos jours. Afin de mieux évaluer les résultats de ces politiques, le rapport analyse d'abord leurs impacts sur la pauvreté et les inégalités avant l'avènement du COVID-19. Avant cette pandémie sanitaire, les indicateurs socioéconomiques étaient plus ou moins positifs mais la COVID-19 a fortement réduit les progrès réalisés. Une section est dédiée à l'analyse de l'impact du COVID-19 sur la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso.



Dans cette perspective, le rapport souligne l'importance d'une politique économique et sociale dotée de ressources financières et humaines suffisantes pour réduire drastiquement la pauvreté et les inégalités.

Dans le secteur de l'enseignement, c'est l'amélioration de la qualité de l'enseignement qui est l'une des priorités. Elle nécessite la formation d'un grand nombre des enseignants pour les classes primaires et post primaires.

En matière de santé, une offre de santé de qualité ainsi qu'une nutrition qualitative et quantitative des personnes doivent faire l'objet d'un soutien indéfectible des autorités publiques. Dans cette perspective, la formation du personnel de santé, le développement des infrastructures (constructions et entretiens des installations) et une information/formation préventive concernant la qualité de l'alimentation doivent être privilégiés.

Pour ce qui est des emplois décents pour la jeunesse, les différentes politiques et initiatives de créations de débouchés doivent être dotées de ressources financières suffisantes et les mécanismes de soutien de micro-projets et startups doivent être renforcés.

La politique du genre doit régulièrement être actualisée afin d'intégrer les nouveaux instruments. Il convient de s'affranchir des pesanteurs socioculturelles qui renchérissent les inégalités, notamment dans la répartition traditionnelle du travail, ainsi que dans l'attribution des terres agricoles. Le secteur agrosylvopastoral, principale source de création d'emplois, doit être doté des moyens financiers suffisants pour accroître l'offre d'embauche de la population surtout rurale. En outre, une politique de l'aménagement du territoire est nécessaire du fait du handicap géographique de certaines régions défavorisées.

Le système foncier et agraire doit être amélioré car certains droits de propriété sont définis et protégés par des accords traditionnels. La diversification de l'économie en s'appuyant sur les secteurs économiques porteurs et en élargissant les produits d'exportations (exemple les filières agricoles comme les mangues, l'anacarde, la gomme arabique, le karité, le sésame, le bétail et la viande) permettrait, dans un premier temps, de booster la croissance tout en contribuant à la réduction de la pauvreté et des inégalités. Il s'agit enfin de promouvoir l'amélioration du climat des affaires pour accroître l'attractivité et la compétitivité du Burkina Faso en engageant des politiques fiscales incitatives à l'investissement et à la création de débouchés. C'est dans ce contexte que l'intégration des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement doit aussi être prioritairement poursuivie, en s'appuyant sur les référentiels et outils définissant les objectifs de genre, d'environnement et de déplacement des populations, notamment rurales.

En ce qui concerne la COVID-19, le rapport encourage le gouvernement à redoubler d'efforts pour faire face aux effets à moyen et à long terme de la pandémie sur la formation du capital humain et l'investissement afin de maintenir et d'améliorer les capacités productives, de stimuler l'emploi et de réduire la pauvreté.

En somme, le Burkina Faso connaît un environnement géo-politico-économique difficile mais des résultats encourageants en matière de politiques de réduction de la pauvreté et des inégalités. Cependant, une situation politique sécuritaire interne et externe satisfaisante est une condition nécessaire à la réussite des objectifs collectifs du Burkina Faso.





©Matthieu Louis/Adobe Stock

1.

Introduction

La faiblesse du revenu par habitant, la pauvreté et les inégalités sont des indicateurs socioéconomiques qui attestent du niveau du retard de développement d'un pays. La croissance économique mesure la progression continue et soutenue du revenu par habitant. Elle caractérise la capacité d'un pays à créer de la richesse pour assurer la progression du bien-être de ses habitants dans le temps. Elle est déterminée par les facteurs de production (le travail, le capital et le progrès technique). C'est l'un des indicateurs de la création de richesse dans un pays qui permet aux décideurs politiques de promouvoir les politiques sociales. Quant à la pauvreté, elle revêt plusieurs formes mais celle qui est couramment retenue est la pauvreté monétaire, mesurée par la proportion de la population vivant

en dessous d'un certain seuil considéré comme le minimum vital pour satisfaire les besoins fondamentaux. Afin de mieux analyser les différentes caractéristiques de la pauvreté au Burkina Faso ainsi que les défis à relever, il est nécessaire de compléter la pauvreté monétaire par la pauvreté multidimensionnelle car, contrairement au premier indicateur, le second prend en compte l'ensemble des facteurs qui caractérisent la pauvreté et les inégalités notamment l'accès aux services de la santé, de l'éducation ; de la sécurité alimentaire, de l'emploi, aux besoins fondamentaux de la population la plus vulnérable. Les inégalités sont également de plusieurs ordres et résultent de différents critères de discrimination plus ou moins mesurables.



Au Burkina Faso, depuis son indépendance en 1960, les différents gouvernements successifs ont souhaité promouvoir la croissance économique afin de réduire la pauvreté et les inégalités. En dépit de certaines politiques économiques et sociales adoptées, le Burkina Faso demeure l'un des Pays les Moins Avancés (PMA) dont une grande partie de la population vit encore dans la pauvreté et les inégalités. En effet, en 2021 le PIB réel par habitant était de 740 dollars US par an contre 1053 en moyenne pour les PMA. Aussi, près de quatre personnes sur dix vivent dans l'extrême pauvreté et selon le rapport 2021-2022 de l'IDH du PNUD, le Burkina Faso a été classé 184^e sur 191 pays dans le monde. Ces résultats peuvent être imputables, entre autres, aux problèmes structurels de son économie qui se manifestent par (1) l'insuffisance de capacités de production de biens et de services, (2) la difficile transition d'une économie d'État fortement dirigiste à l'économie de marché, (3) une grande instabilité politique, (4) le handicap géographique lié à l'enclavement, (5) l'endettement extérieur, (6) les facteurs démographiques, (7), les failles de qualité des institutions et de la gouvernance et (8), les pesanteurs socio-culturelles.

L'objet de ce rapport est d'examiner brièvement les politiques économiques et sociales mises en œuvre par les gouvernements du Burkina Faso pour réduire la pauvreté et les inégalités depuis les années 90 à nos jours. Le rapport analyse d'abord les résultats de ces

politiques avant l'avènement de la pandémie sanitaire car la COVID-19 a drastiquement annihilé les progrès réalisés. Une section est dédiée à l'impact de cette pandémie sur la croissance économique, la pauvreté et les inégalités. En effet, plusieurs plans et programmes d'actions de développement économique et social qui ambitionnaient de réduire la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso ont été partiellement ou intégralement mis en œuvre. C'est l'exemple du Plan National de Développement Economique et Social (2016-2020), document phare de référence nationale. Différents rapports ont dressé un bilan mitigé de ces politiques socio-économiques mais salué certains progrès réalisés. Faut-il le rappeler, l'économie du Burkina Faso dont les principaux produits d'exportations sont l'or, le coton et les graines oléagineuses, est faiblement industrialisée et transformée. La persistance de la pauvreté dans un contexte de croissance économique est le reflet d'une économie qui crée peu d'emplois décents. En effet, cette croissance est le fait de secteurs peu intensifs en main-d'œuvre et où les populations participent peu au processus de production. A l'exemple de l'or, ce premier produit d'exportation du pays est vendu brut, sans être transformé, ce qui réduit ainsi son potentiel de développement industriel et de création d'emplois. Afin de relever ce défi, l'amélioration des capacités productives et la diversification des exportations pourraient stimuler l'emploi et réduire la pauvreté.





©Adobe Stock

2. Croissance économique, pauvreté et inégalités au Burkina Faso

Effets de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté et les inégalités

Les effets de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté et par ricochet sur les inégalités ont toujours fait l'objet de débats. La fameuse courbe de Kuznets résume bien ce débat puisqu'elle montre que la croissance renchérit d'abord les inégalités avant de les réduire ensuite (Kuznets, 1955). De nombreuses études¹ ont montré la causalité entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté et d'autres mettent l'accent plutôt sur l'importance de la distribution de la croissance économique pour réduire la pauvreté et les inégalités. Les études réalisées par Ravallion et Chen (1997) puis Dollar et Kraay (2002) ont montré qu'une hausse de la croissance économique avait

induit une hausse des revenus moyens des plus pauvres dans plusieurs pays. Ils avaient conclu à l'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté. D'autres travaux ont mis l'accent sur le lien entre croissance économique et l'amélioration significative des indicateurs de la pauvreté dans plusieurs pays d'Afrique (Moser et Ichida, 2001). D'autres économistes (Ali et Thorbecke, 1998) ont examiné l'impact de la croissance économique sur la pauvreté en milieu urbain par le mécanisme de revalorisation des salaires. Certaines enquêtes des ménages ont permis d'analyser cette causalité.

Dans une approche empirique, Kakwani (1993) a examiné les effets de la croissance sur la pauvreté et les inégalités par la méthode de décomposition statique. Sans entrer dans les discussions relatives aux études mathématiques elles-mêmes, il a mesuré les effets/impacts de la croissance économique sur la pauvreté. Les résultats

¹ <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2000/12/pdf/rodrrik.pdf>



ont été édifiants en matière de pauvreté, du fait des variations du revenu moyen ou des dépenses moyennes et de l'indice de Gini.

Aussi, lors d'une conférence sur le thème le triangle pauvreté - croissance - inégalités, Bourguignon (2004), nuance les résultats empiriques. Le problème ne réside pas dans les relations croissance-pauvreté et pauvreté-inégalités mais plutôt dans les interactions entre distribution et croissance. Il est vrai que la bonne distribution/répartition de la richesse est essentielle pour réduire la pauvreté et les inégalités. L'exemple de certains PMA est édifiant puisqu'ils connaissent une bonne croissance mais la réduction significative de la pauvreté et des inégalités ne suit pas. La croissance demeure essentielle pour réduire la pauvreté et les inégalités, à la seule condition, que la distribution/répartition du revenu demeure constante précise l'auteur (Deininger et Squire, 1996); Dollar et Kraay, 2001 ; Ravallion, 2001 et 2003 ; Bourguignon 2004). En outre, Kwasi Fosu (2010) conclut son analyse de l'impact de la croissance sur la pauvreté par une fonction décroissante des inégalités.

Le débat croissance ou lutte contre la pauvreté est futile, objecte Rodrick D. (2000), car *“ opposer la croissance à la réduction de la pauvreté est un vain exercice qui détourne l'attention des vraies questions : qu'est-ce qui est efficace, comment et dans quelles circonstances ?”* il faut promouvoir des politiques propices à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

Dans le cas d'une étude comparée, Lachaud J-P. (1995), a analysé le lien entre croissance, pauvreté et inégalité du Burkina Faso, du Ghana et de la Mauritanie. Après avoir analysé la pauvreté dans le milieu urbain et rural de ces 3 pays, il en conclut qu'il faudra promouvoir et orienter les politiques économiques sur le secteur rural afin de réduire la pauvreté nationale. Cette proposition/recommandation de l'auteur met l'accent sur l'une des caractéristiques de la pauvreté dans la plupart des PMA. Souvent la proportion des personnes

pauvres en milieu rural est plus élevée qu'en milieu urbain. Elaborer une politique économique en intégrant les besoins de la population rurale c'est mettre en exergue les besoins spécifiques de l'ensemble de la population puisque les besoins les plus criants sont en milieu rural.

De même, le PNUD a examiné la croissance économique et la pauvreté monétaire des ménages au Burkina Faso. L'accent a été mis sur les inégalités, la productivité et la vulnérabilité des revenus. Cette étude impute, entre autres, la persistance de la pauvreté à la faible productivité et donc à une faible croissance. L'impact sur le revenu des ménages requiert donc une forte croissance.

Dans un article intitulé les effets “ pervers ” de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales, Fontanel J. et co-auteurs (2019), ont montré les limites de l'usage du PIB comme indicateur de la croissance économique. Martèlent-ils : *“ Plus les questions écologiques et sociétales deviennent inquiétantes et plus les systèmes d'indicateurs actuels, spécialement le PIB, deviennent inadaptés. Ils conduisent les politiques internationales et nationales à s'engager dans un économisme excessif qui tend à négliger non seulement l'épuisement des sols et sous-sols, la raréfaction de l'air pur ou la sécurité internationale et nationale mais aussi les libertés démocratiques, les solidarités citoyennes ou l'influence culturelle. Il faut construire des ensembles d'indicateurs adaptés aux questions posées comme la puissance globale des Etats, le potentiel économique d'un pays ou le bien-être des citoyens ”*².

La pauvreté est un concept partiellement subjectif, objecte Fontanel J. (2023), car certaines pauvretés ne se conjuguent pas toujours à la précarité. En outre, une croissance économique qui ne profite qu'à quelques acteurs économiques en lien avec des firmes multinationales conduit parfois à l'accroissement de la précarité des populations. Si le PIB a augmenté sur les

² Les effets “ pervers ” de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales.



productions destinées à l'exportation grâce à l'importation de machines sophistiquées remplaçant le travail des travailleurs nationaux, l'augmentation correspondante au PIB conduit à une pauvreté exacerbée. De même, si le PIB n'a augmenté qu'en relation à une intensification du travail sans relation avec une augmentation correspondante, a minima, à l'accroissement de cette productivité, la pauvreté ne recule pas, elle progresse au contraire. Enfin, une partie importante de la production nationale doit aussi être consacrée à la demande intérieure, en vue de protéger la population des dangers d'un approvisionnement des besoins essentiels de la population en provenance de pays en conflits ou dans le cadre d'une pandémie mondiale.

Une autre étude comparée du Burkina, du Ghana et de la Tanzanie par le PNUD a montré que les principaux facteurs de la pauvreté et des inégalités sont, entre autres : " la faible capacité de création d'emplois de la croissance et la faible productivité des travailleurs ; les politiques fiscales régressives qui font peser un fardeau fiscal plus lourd sur les quintiles pauvres ; les inégalités de genre, les fortes pressions démographiques (p. ex, taux de fécondité élevés), les disparités dans l'éducation et les faibles écarts de qualifications ; les disparités dans les salaires au sein des secteurs et d'un secteur à l'autre ; la faible productivité agricole ; l'inégalité d'accès aux services de santé, d'éducation et autres services connexes ; le faible niveau de couverture et de financement de la protection sociale et l'augmentation des taux d'inflation".

Face à ce diagnostic, cette étude du PNUD propose de relever ces défis par les actions suivantes : " *promouvoir une croissance inclusive et de qualité – créatrice d'emplois ; stimuler la productivité agricole ; apporter de la valeur ajoutée aux matières premières ; gommer les disparités régionales dans la répartition des infrastructures ; promouvoir un accès égal aux services*

*d'éducation et de santé ; adopter et mettre en œuvre des stratégies intégrées de lutte contre les inégalités fondées sur le genre ; institutionnaliser un régime fiscal progressif et élargir la couverture d'une protection sociale bien ciblée ; accroître la productivité des transferts de fonds et de l'APD et protéger les avoirs des pauvres contre une dévaluation due à l'inflation "*³.

L'OCDE (2010) a fait le point sur les inégalités de revenus en analysant les différents facteurs qui contribuent aux inégalités croissantes, notamment les effets de la mondialisation, le changement technologique, les approches de la redistribution de la croissance et les choix des politiques publiques. Il en résulte, entre autres, que dans les pays de l'OCDE " *les fruits de la reprise économique n'ont pas été équitablement partagés ; les revenus du travail augmentent moins en bas de la distribution des revenus depuis 2010, les inégalités de revenu marchand augmentaient plus vite que les inégalités de revenu disponible ; la redistribution a diminué dans la plupart des pays depuis 2010 "*⁴.

En somme, la pauvreté et les inégalités étant multidimensionnelles, il est donc difficile de couvrir tous les domaines. Une étude de l'AFD (2020) basée sur les données de l'Observatoire de la population à Ouagadougou a établi un diagnostic de la pauvreté multidimensionnelle comprenant la pauvreté monétaire, les infrastructures et des logements dans les quartiers lotis au moins lotis, l'accès à l'eau potable, la mortalité infantile et la fréquentation scolaire, etc. Il en résulte que dans le milieu urbain mieux lotis, Sept des dix indicateurs ont connu une amélioration alors que dans les quartiers moins lotis, ce sont quatre des dix indicateurs qui ont connu une amélioration entre 2009 et 2015.

La pauvreté et les inégalités concernent aussi les populations déplacées du fait des attaques terroristes et des aléas climatiques. Un rapport de l'USAID réclame

³ Le contexte national a son importance dans la promotion de l'équité : les facteurs des inégalités sont hétérogènes au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie.

⁴ <https://www.oecd.org/fr/social/OCDE2016-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf>;



une réponse d'urgence multi-sectorielle pour ces populations au Burkina Faso.

Quelques indicateurs de la croissance économique, de la pauvreté et des inégalités

Taux de croissance du PIB réel par habitant du Burkina Faso

Au cours de la période 1990 à 2020, la tendance globale du taux de variation du PIB réel par habitant oscille en décroissance. Ce diagnostic peut être imputé à plusieurs facteurs, les problèmes structurels

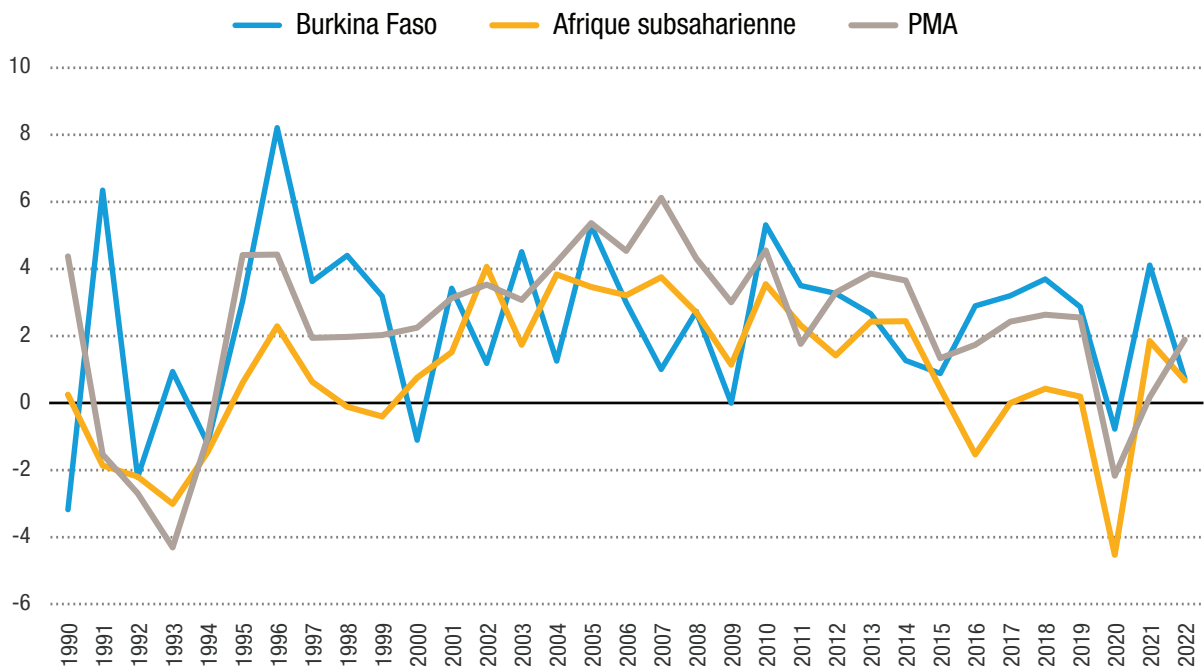
de l'économie du Burkina Faso et la conjoncture économique mondiale morose avec son corolaire de crises économiques, la crise monétaire/dévaluation du FCFA de 1994 ; la chute du prix du pétrole en 2016 et les effets dévastateurs de la pandémie du COVID-19, etc. Des réformes structurelles et des mesures incitatives ont-elles été mises en œuvre pour soutenir la croissance par les gouvernements du Burkina Faso ? Dans l'affirmative, force est de constater que l'impact de ces réformes tardent à se concrétiser comme l'indique le graphique 1.

La comparaison du PIB/habitant du graphique 2 indique que le Burkina Faso se situe dans la moyenne par rapport aux pays voisins.



Graphique 1

Taux de croissance du PIB réel par habitant

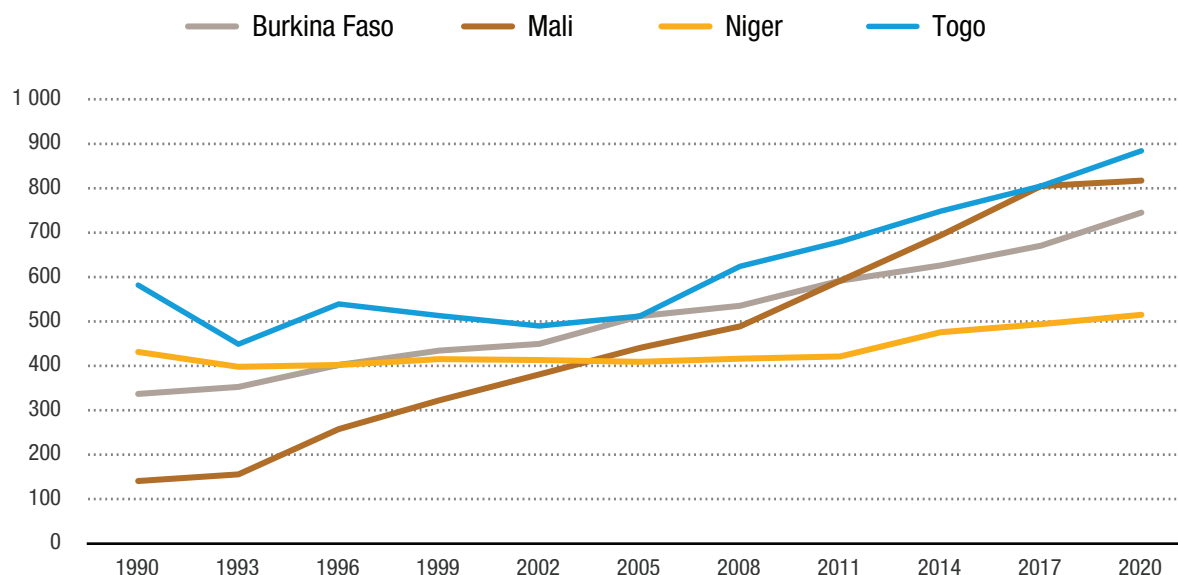


Source : CNUCED Statistiques.



Graphique 2

Comparaison du PIB/habitant du Burkina Faso par rapport aux Mali, Niger et Togo



Source : CNUCED statistiques.

Revenu national brut par habitant (RNB/h)

L'un des indicateurs de la pauvreté est le revenu national brut par habitant (RNB/h). En 2021, le RNB/habitant du Burkina Faso était de 830 USD, caractéristique des PMA (Pays les Moins Avancés). Plusieurs facteurs expliquent ce niveau de pauvreté, notamment la faible capacité de production des biens et des services, pouvant créer la richesse et donc du travail décent. Celle-ci est imputable aux problèmes structurels de l'économie et à l'instabilité politique avec les conséquences de la mauvaise répartition de la richesse créée dans le pays. L'indice des capacités productives du Burkina Faso montre que seules les ressources naturelles, humaines et le secteur privé semblent fonctionner correctement au regard des principes de calcul du PIB. D'autres facteurs exogènes contribuent à exacerber ce niveau élevé de la pauvreté, les problèmes conjoncturels liés au changement climatique et l'insécurité dans le Sahel ou la pandémie de COVID-19 (Graphique 3).

Incidence de la pauvreté au Burkina Faso

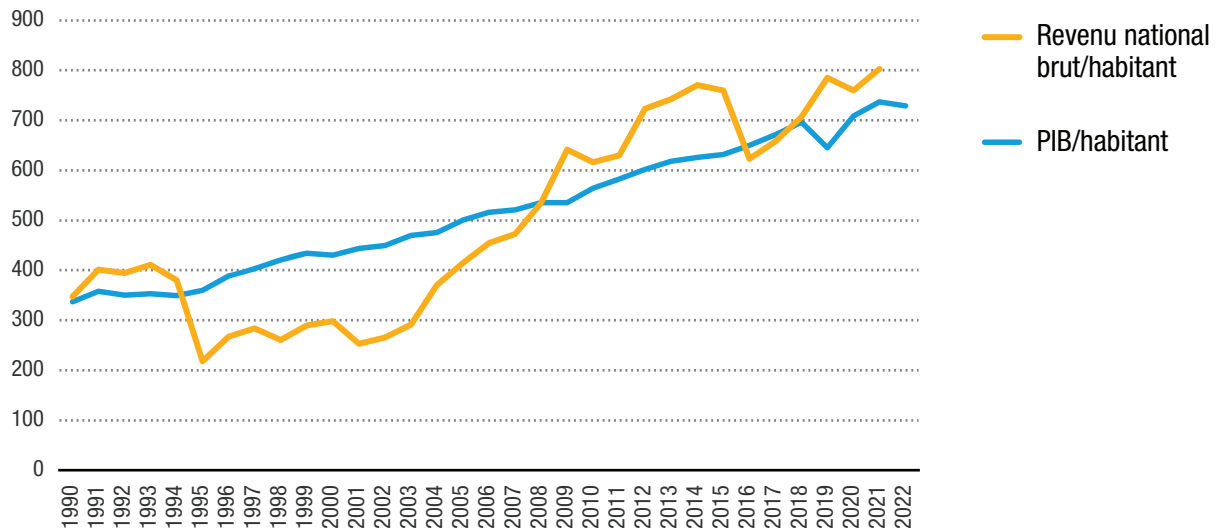
La pauvreté affecte davantage la population rurale que celle des grandes villes (Graphique 4). La population urbaine bénéficie souvent de plus d'opportunités d'embauches que celle de milieu rural. L'incidence de la pauvreté montre aussi que les hommes en sont plus affectés que les femmes. On peut nuancer cette explication par le fait que les statistiques n'intègrent pas toutes les demandes y compris informelles. Beaucoup de femmes travaillent dans le secteur informel. Aussi, il convient de préciser que les données de l'enquête sur la pauvreté au Burkina Faso sont celles de 2018, il n'y a pas eu des nouvelles enquêtes. En absence de nouvelles données, la Banque mondiale a fait quelques estimations de 2019 à 2023. Il en résulte que la tendance est baissière à l'échelle nationale. Cette tendance peut être imputée aux politiques économiques et sociales mises en œuvre par le Gouvernement du Burkina Faso que nous verrons dans la section suivante puisqu'il y a eu quelques progrès réalisés.



Graphique 3

Revenu national brut/habitant, Burkina Faso

(\$US constant)

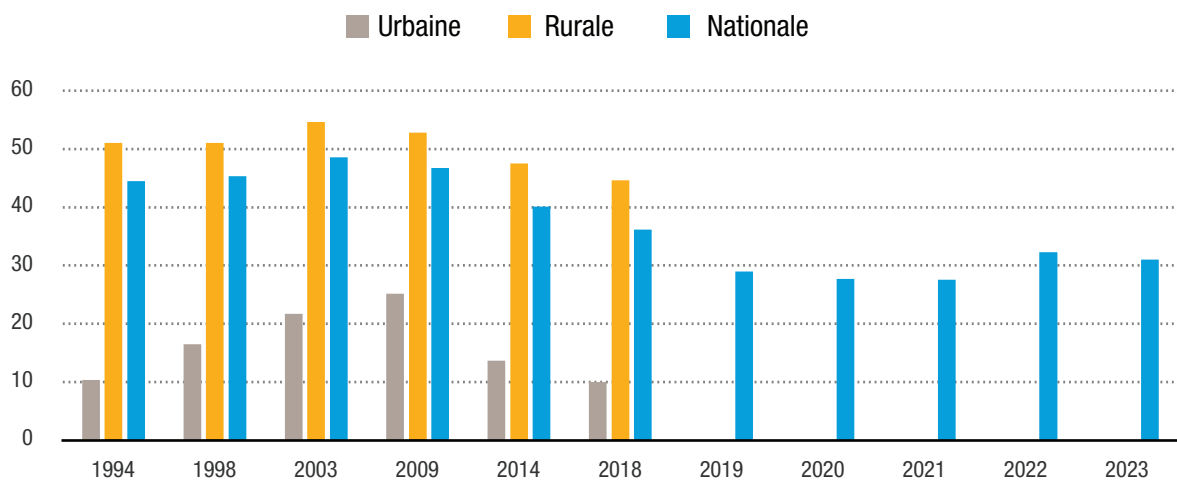


Source : Statistique de la CNUCED.



Graphique 4

Incidence de la pauvreté à l'échelle nationale, rurale et urbaine



Source : World Bank Macro Poverty Outlook, 2023.

L'enquête sur l'incidence de la pauvreté de 2002 à 2018 montre que les hommes en sont plus affectés que les femmes, sûrement qu'elle n'intègre pas toutes les demandes d'embauches du secteur formel et surtout celles du secteur informel (Graphique 5).

Indice de Gini

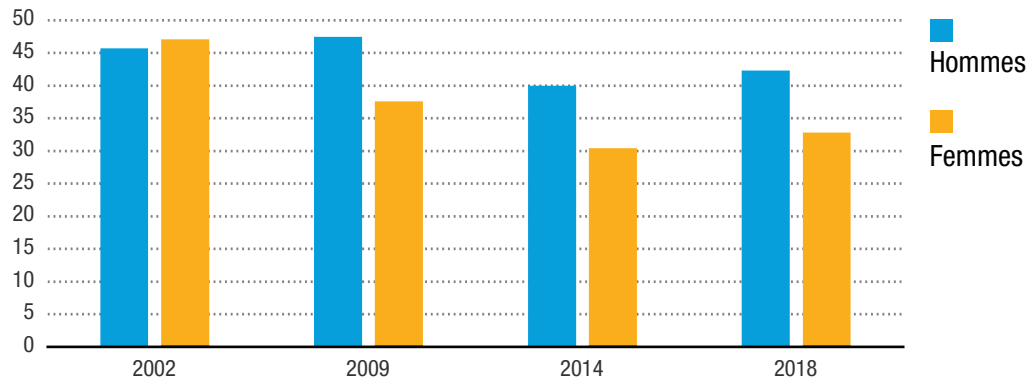
Au cours des années 1990 à 2020, l'indice de Gini montre une baisse significative des inégalités jusqu'en 2014, date où la situation sécuritaire a sabordé le progrès réalisé (Graphique 6).





Graphique 5

Incidence de la pauvreté concernant les hommes et les femmes



Source : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, Burkina Faso, 2024.

Un signal positif donc avant l'insécurité puisque dans l'indice de Gini, les chiffres qui tendent vers 0 indiquent la parfaite égalité et les chiffres qui se rapprochent de 1 montrent, au contraire, la forte inégalité. Cependant, force est de constater qu'à partir de 2014, il y a une hausse. Elle pourrait être imputée, entre autres, à la situation sécuritaire et aux instabilités politiques.

De même, le graphique 7 indique la tendance de 10% des revenus les plus élevés par rapport au 50% des revenus les plus bas afin de mieux percevoir l'inégalité des revenus. D'une façon globale, on observe que depuis les années 1990 à 2014, la tendance des plus bas revenus est légèrement en hausse alors que celle

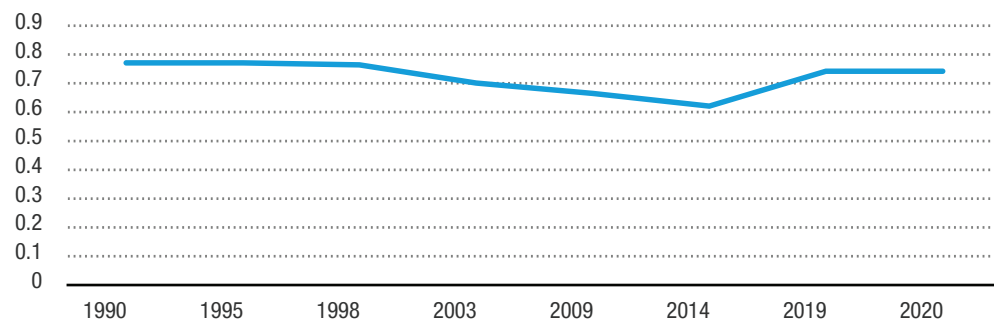
de revenus les plus élevés oscille en baisse durant la même période. A partir de 2014, l'écart s'est accentué entre les 2 catégories de revenus. La catégorie de 10% des plus hauts revenus a connu une hausse alors que les 50% plus bas revenus a connu une baisse. L'année 2014 fut marquée par la crise sécuritaire et l'instabilité. La tranche de la population la plus riche a mieux résisté à cette crise que la population la plus pauvre.

Comme l'indique le rapport de la Banque mondiale " *près de 40% de la population vit toujours sous le seuil de pauvreté, l'espérance de vie à la naissance se situe autour de 60 ans et plus de 65% des personnes âgées de plus de quinze ans ne sont pas alphabétisées. Les inégalités de revenus sont aussi prégnantes, selon*



Graphique 6

Indice de Gini



Source : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=BF>.



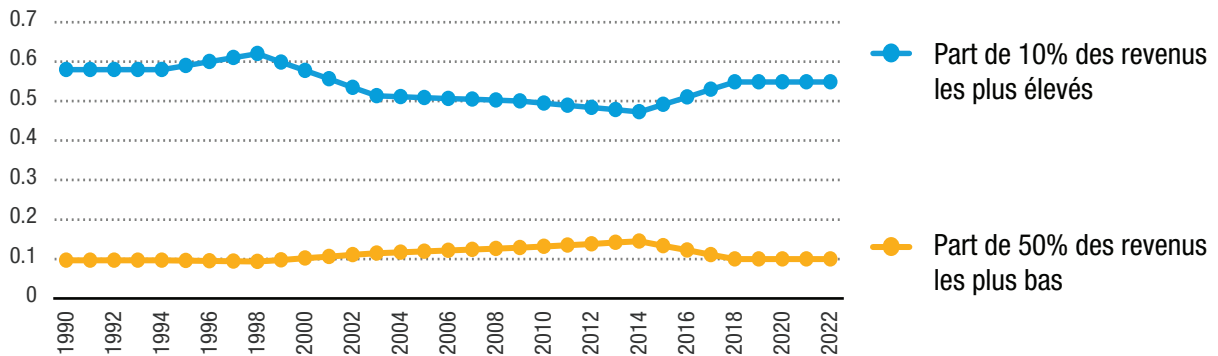
le PNUD, les 20% de la population les plus riches ont un revenu moyen 7 fois supérieur aux 20% les plus pauvres. Le Burkina Faso qui connaît une situation sécuritaire dégradée depuis 2014 est également marqué par d'importants déplacements de populations, estimés à plus de 2,2 millions de personnes ⁵.

Indice de Palma

C'est le ratio des revenus des 10 % les plus aisés comparés à ceux des 40 % les plus pauvres. Le graphique 8 confirme l'analyse d'Oxfam (2021) selon laquelle

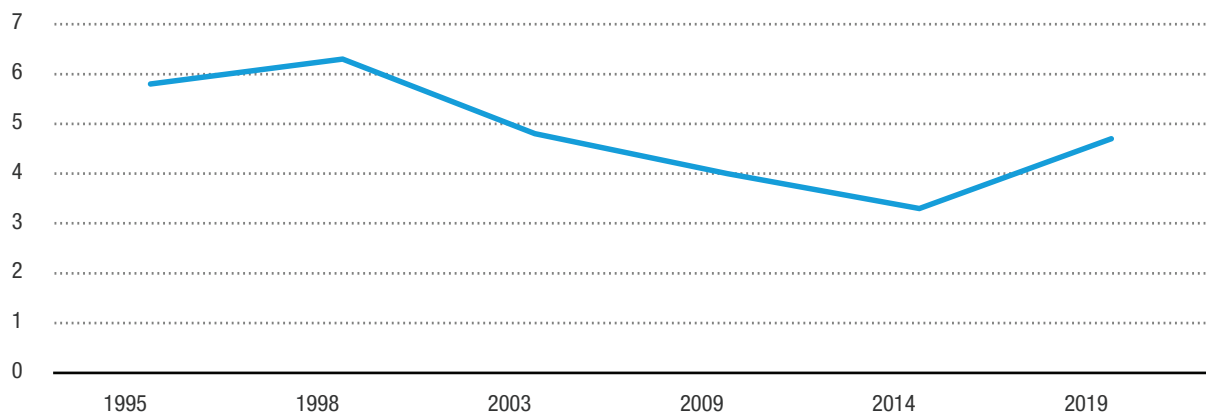
le Burkina Faso a un niveau d'inégalité moyen. Il est 60e sur 158 pays au niveau mondial et 5e au sein de la CEDEAO. En outre, les inégalités ont nettement baissé depuis les années 1990. Pourtant, 20 % des plus aisés détiennent 44 % des revenus, et dans les zones rurales, 47,5 % de la population vit en situation de pauvreté. Selon les études du FMI, un tel niveau de l'inégalité réduit la croissance du PNB d'au moins 1 % par an. Il faut donc accélérer la réduction des inégalités, qui étaient l'un des thèmes les plus abordés pendant la campagne électorale de 2020.

Graphique 7
Comparaison des revenus les plus élevés et les plus bas



Source : World Inequality Database.

Graphique 8
Indice de Palma



Source : UNU-WIDER, World Income Inequality Database (WIID) Companion dataset (wiidcountry and/or wiidglobal). Version 28 November 2023. <https://doi.org/10.35188/UNU-WIDER/WIIDcomp-281123>.

⁵ Direction générale du trésor, Indicateurs et Conjonctures, Burkina Faso, 2021. (<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/BF/indicateurs-et-conjoncture>).



©Adobe Stock

3.

Politiques économiques de réduction de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso

Bref rappel historique des politiques de réduction de la pauvreté et des inégalités

Quatre grandes périodes ont été marquées par les politiques de la réduction de la pauvreté au Burkina Faso. Au cours des années 1990 à 1999, il eut les plans quinquennaux de développement ; l'adoption de la politique d'ajustement structurel, d'autres initiatives, etc. Il avait été préconisé de réaliser des études pour éradiquer la pauvreté par les politiques appropriées. Puis vint la décennie 2000 à 2010, caractérisée par le renouveau de la planification. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) élaboré, fut orienté vers l'équité et l'accès des pauvres aux services sociaux de base ; la promotion sociale et des opportunités d'emplois. La période 2011 à 2015 fut marquée par l'élaboration des stratégies de croissance (SCADD) visant l'accélération de la croissance et la promotion du développement durable.

Le bilan de ces politiques est mitigé en matière de création de richesses et donc de réduction de la pauvreté et des inégalités. Enfin, la période 2016 à 2025 est marquée par la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social (PNDES) puis du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) pour la période 2023 à 2025. Toutes ces politiques ont plus ou moins contribué à la réduction de la pauvreté et des inégalités comme nous le verrons dans les sections suivantes.

Politique fiscale

La politique fiscale est un instrument essentiel de financement du développement d'un pays et donc de réduction de la pauvreté et des inégalités. Une hausse ou une baisse fiscale a un impact sur le comportement d'un agent économique. Dans une proposition de débat sur le thème fiscalité et équité, Clerc D. (2010) analyse respectivement le principe de



taux de prélèvement, les résultats, une variante modérée du revenu d'existence. En dessous d'un certain seuil, l'Etat verse de l'argent pour compléter des revenus jugés insuffisants ; au-dessus du même seuil, il en prélève. L'impôt peut être positif ou négatif. Au Burkina Faso, le gouvernement a élaboré depuis 2008, une Stratégie Globale de Réforme de la Politique fiscale, dont l'objectif est d'améliorer la collecte des recettes fiscales ainsi que les indicateurs de performance fiscale propice à la croissance et au développement.

Cette stratégie vise à promouvoir :

- i) la rationalisation des incitations fiscales ;
- ii) la simplification et la modernisation de la législation fiscale ;
- iii) l'amélioration de la gestion et du rendement des impôts indirects ;
- iv) la refonte du système d'imposition des activités informelles.

Dans cette stratégie de réforme, il eut, entre autres, des exonérations des produits de grande consommation répertoriés à l'article 308 du CGI ; des exonérations des ventes effectuées par les exploitants agricoles, les planteurs, les éleveurs et les pêcheurs de produits non transformés de leur culture, de leur élevage ou de leur pêche ; des exonérations des établissements publics de l'Etat ou des collectivités territoriales n'ayant pas un caractère industriel ou commercial et des exonérations des associations ou organismes sans but lucratif.

Ces exonérations ont contribué à la réduction de la pauvreté et des inégalités du fait que c'est l'ensemble de la population y compris les plus pauvres qui bénéficient des exonérations sur les produits de consommations, la vente des produits agricoles, de la pêche et de l'élevage. Néanmoins, une fiscalité plus incitative à la création de débouchés est recommandée pour réduire davantage la pauvreté et les inégalités.

Dans cette perspective, l'approche d'une imposition fiscale progressive et proportionnelle aux revenus de chaque

citoyen est une piste à explorer car les impôts progressifs peuvent contribuer à réduire les inégalités des revenus et des avoirs, tout en permettant la collecte de fonds pour renflouer la Caisse de l'Etat. Il ne s'agit pas uniquement du taux d'imposition progressif, mais d'une approche plus large impliquant tous les revenus et avoirs imposables par la loi afin que les citoyens les plus aisés soient davantage imposés que les pauvres.

Politique monétaire

La monnaie est un instrument de développement économique parce qu'elle est d'une part, l'élément essentiel des politiques économiques et de la capacité d'un pays à attirer les capitaux et, d'autre part, l'instrument de transformation des structures sociales du fait de ses caractéristiques intrinsèques : moyen de communication de la société, instrument identitaire et symbolique. Les pratiques monétaires régissent de fait les relations économiques et influencent l'organisation de la vie en société. Comme dans la plupart des PMA, la réduction de la pauvreté dépend, entre autres, du taux de croissance du revenu par tête et de l'élasticité de la pauvreté par rapport à ce revenu. En matière de politique monétaire, bien que le Burkina Faso n'ait pas une autonomie de politique monétaire stricto-sensu, il a bénéficié des effets positifs de la politique monétaire de l'UEMOA, notamment la stabilité de taux de change, la faible inflation, etc.

Ces effets positifs font l'objet de débat entre les défenseurs de cette union économique et monétaire et leurs détracteurs. Certaines études ont montré que cette stabilité monétaire n'a pas permis, de réduire l'effet sur la pauvreté d'une décroissance de la consommation ou du revenu par tête, particulièrement défavorable dans les Unions. Selon la Banque Africaine de Développement, le pays a connu des tensions inflationnistes au cours des années 2021- 2022, du fait des mauvaises récoltes agricoles et, par



ricochet les effets de la guerre en Ukraine.

Ces tensions ont renchéri les vulnérabilités multidimensionnelles, affectant ainsi les conditions de vies des populations surtout dans le milieu rural. Néanmoins, il eut des mesures audacieuses prises par le Gouvernement, notamment “ *la suspension de l’exportation de céréales et le plafonnement des prix des céréales locales (mil, maïs et sorgho), du sucre, de l’huile alimentaire et du savon de fabrication locale, la prise d’arrêtés pour la fixation des prix des Médicaments essentiels génériques (MEG) et des consommables médicaux, l’organisation des séances de sensibilisation et de formation au profit des opérateurs économiques, le relevé hebdomadaire des prix et stocks des produits de grande consommation* ”⁶.

Politique de l’emploi

En matière de politique de l’emploi, le rapport de ILO⁷ indique que le programme pays de promotion du travail décent (PPTD) du Burkina Faso se décline en 3 axes prioritaires : “ *la promotion d’emplois productifs et décents pour les jeunes et les femmes, y compris les personnes handicapées en milieu urbain et rural (axe1) ; le renforcement et l’extension de la protection sociale (axe2) ; l’application des textes législatifs du travail et la promotion du dialogue social (axe 3)* ”⁸. La mise en œuvre de ce programme depuis 2012 semble avoir contribué à la création de certains emplois. Il se caractérise aussi par sa souplesse car il intègre l’économie informelle, la protection sociale des travailleurs de l’informel urbain et rural. De surcroît, l’évaluation des précédents plans/programmes de travail décent a permis de mieux redéfinir les défis à relever ainsi que les nouveaux besoins de la population. Il en résulte des résultats appréciables : “ *des*

stratégies sectorielles favorables à l’emploi productif et décent mises en œuvre et évaluées d’ici à 2022, employabilité des jeunes, des femmes et des personnes vivant avec du handicap renforcé d’ici à 2022 ; des lieux de travail, y compris dans l’économie informelle et rurale conformes à la législation et aux normes en santé et sécurité au travail d’ici à 2022 ; la protection sociale étendue aux travailleurs (ses) non couvert(e)s de l’informel urbain et rural d’ici à 2022 ; la législation nationale intégrant les normes internationales du travail renforcée et appliquée d’ici à 2022 et le dialogue social tripartite renforcé d’ici à 2022”⁹.

Politique de développement urbain

Elle vise le développement urbain dans la perspective de l’aménagement du territoire. Elle articule les efforts et les initiatives de développement urbain engagés par les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile. Les politiques urbaines au Burkina Faso ont examiné les problèmes de gouvernance, les conditions de vie dans les bidonvilles, le genre, les services urbains de base et l’environnement. Faut-il le rappeler, le pays connaît une urbanisation galopante qui est source de nombreux défis à relever. Depuis les années 1960 jusqu’à nos jours, les différents rapports¹⁰ saluent les résultats de la politique urbaine volontariste et révolutionnaire des années 1983 à 1990 qui a permis l’accès au logement d’un grand nombre de la population. Cette politique ambitieuse a permis de profondes mutations législatives et institutionnelles en matière de planification et d’organisation de l’espace urbain, c’est-à-dire l’aménagement du territoire. Les différents gouvernements ont respectivement initié des grands projets d’aménagement du territoire et de construction, notamment le programme de

⁶ Burkina Faso, Rapport national volontaire 2016-2022

⁷ ILO, Programme Pays de promotion du Travail Décent (PPTD) au Burkina Faso 2020–2022

⁸ ILO, Programme Pays de promotion du Travail Décent (PPTD) au Burkina Faso 2020–2022

⁹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/--program/documents/genericdocument/wcms_754726.pdf

¹⁰ ONU-Habitat, Profil urbain national du Burkina Faso, 2004-2005



développement des 10 villes moyennes ; les projets de développement urbain ; le projet Ouaga 2000 ; le projet villages-centres banlieue de Ouagadougou ; le programme ÉCOLOC, etc.

De même, les autorités n'ont ménagé aucun effort en matière de politique de décentralisation dont les résultats sont encourageants. Il eut l'émergence de collectivités territoriales ayant de compétences en matière de l'aménagement du territoire et de gestion urbaine.

Politique de réforme agraire et foncière

L'une des réformes phares fut celle du foncier. La politique foncière s'est caractérisée par la Réorganisation Agraire et Foncière dont l'objectif principal est une gestion rationnelle des terres, une nationalisation des terres et l'interdiction du marché foncier. Cette politique de réforme a créé de mécanismes de reconnaissance des droits fonciers paysans avec la délivrance des " attestations de possession foncière rurale ". Cette politique a ainsi contribué à réduire les inégalités en matière foncière. Il en est de même, de la politique de l'eau potable en milieu rural. Elle s'est déclinée en stratégie sectorielle en eau potable (1998) ; en loi d'orientation sur l'eau, en mini-réseaux et délégation de service à entreprises ou associations d'usagers (2001). Ainsi, la population en milieu rural a bénéficié de certaines infrastructures en eau potable. " *Le bilan annuel 2012 du Rapport du PN-AEPA indique des taux d'accès à l'eau potable de 58,5 % en milieu rural et 80 % en milieu urbain en 2011. Rappelons que le taux d'urbanisation au Burkina Faso reste faible (22,7 %, recensement 2006), même si le nombre d'urbains a doublé au cours des 10 dernières années et que l'étalement urbain supposerait une extension continue des réseaux ce qui est improbable* "11.

Politique de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est l'un des objectifs prioritaires des différents gouvernements du Burkina Faso. Ils ont successivement élaboré une politique ambitieuse de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'horizon 2025 puis une politique nationale multisectorielle de nutrition 2020-2029. En dépit de la mise en œuvre de ces politiques, la situation nutritionnelle actuelle demeure préoccupante du fait de nombreux problèmes (sécuritaire lié aux attaques terroristes, l'instabilité politique et structurels socio-économiques, etc.). " *En effet, en 2019, un enfant sur quatre de moins de cinq (05) ans souffre d'un retard de croissance (25,4%), 17,3% présentent une insuffisance pondérale et 8,1% sont émaciés. En outre, les carences en micronutriments persistent avec l'anémie qui touche près de 62% des femmes en âge de procréer, plus de huit (08) enfants de moins de cinq (05) ans sur dix (10) et près de 7% des enfants d'âge scolaire* "12.

Politiques de promotion des Objectifs de Développement Durable pour la réduction de la pauvreté et les inégalités

Dans le rapport¹³ national volontaire 2016-2022, le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective, a fait un bilan des différentes politiques mises en œuvre pour les Objectifs de Développement Durable. Dans cette perspective, en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités, le Burkina Faso a adopté et mis en œuvre des politiques sociales en faveur des femmes ; des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes déplacées, pour endiguer

¹¹ Catherine Baron, Alain Bonnassieux : Gouvernance hybride, participation et accès à l'eau potable Le cas des associations d'usagers de l'eau (AUE) au Burkina Faso ; Annales de géographie 2013/5 (n° 693), pages 525 à 548.

¹² Burkina Faso, politique nationale multisectorielle de nutrition pour l'horizon 2020-2029

¹³ Burkina Faso, Voluntary National Reviews, 2023, <https://hlpf.un.org/countries/burkina-faso/voluntary-national-review-2023>



le chômage des jeunes. Il en résulte des mesures incitatives et des allocations de terres attribuées aux femmes pour accroître leurs exploitations agricoles ; l'éradication du travail des enfants ; l'allocation des fonds pour créer des débouchés pour la jeunesse ; un plan stratégique pour la prise en charge des personnes âgées ; la ratification de la convention pour protéger les personnes handicapées, un plan humanitaire pour secourir les personnes déplacées à l'intérieur du pays, etc.

Quant aux objectifs de l'ODD, le gouvernement pointe le principal défi, celui de la situation sécuritaire due aux attaques terroristes qui affectent négativement les progrès réalisés. A cela s'ajoutent le problème de démographie ; la mobilisation des ressources, la réduction des inégalités et disparités, la promotion de la recherche et la redynamisation des secteurs économiques porteurs. Néanmoins, le gouvernement continue à mettre en œuvre les 4 piliers du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement. Il vise la lutte contre le terrorisme, la gestion de la crise humanitaire, la refondation de l'Etat & la gouvernance puis la réconciliation nationale. Dans cette perspective, des efforts sont faits pour combattre la pauvreté et les inégalités puisque (41,4%)¹⁴ de la population vit toujours en dessous du seuil de pauvreté, selon le rapport national volontaire du Burkina Faso de 2022. La pauvreté est plus marquée en milieu rural (51,1%) par rapport au milieu urbain (13,1%). La couverture sanitaire est relativement faible. Des initiatives, telles que filets sociaux et Urgence Sahel sont destinées, à réduire la pauvreté, à promouvoir le genre dans l'entrepreneuriat et en politique. Les pôles de croissance ont également cette vocation de développer les régions et ainsi réduire la pauvreté.

La sécurité alimentaire demeure toujours un défi en dépit des efforts déployés par le Burkina Faso. En 2018, on estime à 50,7% la population en situation de pauvreté alimentaire (EHCVM 2018) avec

de fortes disparités selon le milieu et la région de résidence. Le taux le plus élevé est en milieu rural, estimé à 62% contre 18,3% en milieu urbain. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est toutefois passée de 43% en 2003 à 23% en 2021 du fait de l'amélioration de la nutrition des enfants.

Politique commerciale de la sortie de la CEDEAO du Burkina Faso

La " sortie " du Burkina Faso de la CEDEAO pourrait avoir des conséquences socioéconomiques et renchérir ainsi la pauvreté et les inégalités du fait des échanges commerciaux entre le Burkina Faso et certains pays de la CEDEAO. Comme l'indique la balance commerciale (2023) du Burkina Faso, les cinq principaux pays de destination des exportations en Afrique sont membres de la CEDEAO, estimées à 87,4% en 2022. Bien que la dynamique des échanges commerciaux soit davantage à l'UEMOA, le Mali (45,6%) et la Côte d'Ivoire (25,4%), le Ghana y contribue pour (8,0%), le Togo (4,8%) et le Niger (4,6%). Il s'agit particulièrement des échanges commerciaux des produits agricoles, d'élevages et de pêche. La Côte d'Ivoire et le Ghana sont les importateurs de bovins en provenance du Burkina Faso. Le Ghana importe les produits agricoles (fruits, légumes et maïs) du Burkina Faso. Selon l'Atlas de l'Observatoire des Complexités Economiques (2020), 94% de la tomate consommée au Ghana est importée du Burkina Faso, pour une part de marché équivalent à 1,2 million d'euros. Au total, le Ghana importe pour un total de 4,7 millions d'euros de produits agricoles burkinabé. Les grandes chaînes hôtelières, les supermarchés importent des fruits et légumes pour satisfaire la demande du marché. Quant aux importations du Burkina Faso en provenance des pays de la CEDEAO en 2022, elles sont estimées à

¹⁴ Rapport National Volontaire du Burkina Faso, 2016-2022, ministère de l'économie, des finances et de prospectives.



747,2 milliards de FCFA, soit une hausse de 33,0% par rapport à l'année précédente. La Côte d'Ivoire (49,8%), le Ghana (25,7%) et le Togo (16,5%) ont été les trois premiers fournisseurs du Burkina Faso de l'espace CEDEAO en 2022 (Tableau 1).

En effet, le secteur agrosylvopastoral au Burkina Faso est le principal secteur qui crée des emplois et pourvoit aux besoins alimentaires de la population. La " sortie " de la CEDEAO risque de renchérir la pauvreté du fait de la réintroduction des barrières tarifaires et la fermeture de frontières. La libre circulation des biens et services au sein de la CEDEAO permettait de promouvoir les échanges commerciaux puisque la politique commerciale de la CEDEAO, vise entre autres, le renforcement des exportations vers les Etats membres et vers le reste du monde ainsi que les importations. Quelques produits phares dominent le commerce extérieur de la CEDEAO, il s'agit des hydrocarbures (industries extractives) qui représentent trois quarts (75%) des

exportations ; le cacao et les aliments à base de cacao (5% des exportations), les pierres précieuses (3%) et le coton, les fruits, les plastiques, le bois et les produits ligneux, le poisson et les crustacés (environ 1%), constituent avec les hydrocarbures les principaux produits d'exportation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

La fermeture des frontières entre les pays sahéliens et côtiers pourrait avoir des conséquences négatives sur l'économie de la régionale et affecter les moyens de subsistance de millions d'agriculteurs, d'éleveurs et de citoyens qui dépendent du commerce ouest africain. Le retrait des 3 pays membres de la CEDEAO pourrait avoir des implications sur l'institution elle-même en termes de mandat et de son objectif d'intégration visant à garantir une sécurité commune et une intégration économique. Une autre conséquence pourrait être la recrudescence du secteur informel.



Tableau 1
Exportations et importations du Burkina Faso en Afrique

Principales destinations des exportations du Burkina Faso en Afrique en 2022		Principales provenances des importations du Burkina Faso en Afrique en 2022	
	%		%
Mali	45,6	Côte d'Ivoire	49,8
Côte d'Ivoire	25,4	Ghana	25,7
Ghana	8	Togo	16,5
Togo	4,8	Sénégal	2,2
Niger	4,6	Niger	2,1
Ile Maurice	3,3	Nigéria	1,9
Sénégal	2,5	Mali	1,6
Bénin	1,5	Bénin	0,2
Guinée Conakry	1,5	Guinée Conakry	0
Ethiopie	1,1	Gambie	0
Libéria	0,6	Libéria	0
Maroc	0,3	Sierra Léone	0
Mauritanie	0,2	Guinée Bissau	0
Sierra Léone	0,1		
Tunisie	0,1		
Afrique du Sud	0,1		
Autres pays d'Afrique	0,3		
Total	100		100

Source : Direction Générale du Commerce, Burkina Faso, 2023.





4.

Politiques sociales de réduction de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso

L'objet de cette section est d'examiner les politiques sectorielles mises en œuvre par les gouvernements du Burkina Faso dans l'éducation de base, la santé, le genre, l'emploi de la jeunesse en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités. Autrement dit, ces politiques ont-elles été efficacement mises en œuvre et dotées des moyens/ressources suffisant (es) pour leurs missions ? Par exemple, le décret no 98-205/PRES du 29 mai 1998, officiellement promulgué¹⁵ par le gouvernement du Burkina Faso, prévoit des dispositions spécifiques liées à l'emploi et à l'égalité.

Politique de l'éducation et de la formation professionnelle

De 1990 à 1999

L'une des actions phares citées en exemple est la politique de l'éducation de base. Le gouvernement en a fait une priorité depuis l'adhésion du Burkina Faso à l'Initiative Education Pour Tous (EPT) lancée à la Conférence de Jomtien en Thaïlande en mars 1990. Pour la mise en œuvre de cette initiative, le gouvernement a initié le Plan EPT qui a servi de fondements à l'élaboration de plusieurs programmes et projets au cours de la décennie 1990-2000.

¹⁵ https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_isn=51257&p_lang=en



On peut citer, entre autres, le deuxième plan quinquennal de développement populaire 1991-1995, le 4ème projet éducation, le plan d'action nationale de développement de l'éducation de base, la Loi n° 013/96/ADP du 09 mai 1996 portant Loi d'Orientation de l'Education, le plan d'action pour l'éducation des filles et des femmes. Pour ce qui concerne la petite enfance, le Gouvernement, à travers le Ministère de l'action sociale, a initié le programme d'éducation préscolaire avec des objectifs bien définis.

Ces instruments de planification dans le domaine de l'éducation sont élaborés dans un contexte marqué par une forte volonté politique au niveau national et un engagement assez poussé des partenaires au développement du secteur. A titre illustratif, la part du budget de l'Etat a connu une nette augmentation au cours de cette décennie passant de 28% en 1991 à 37%

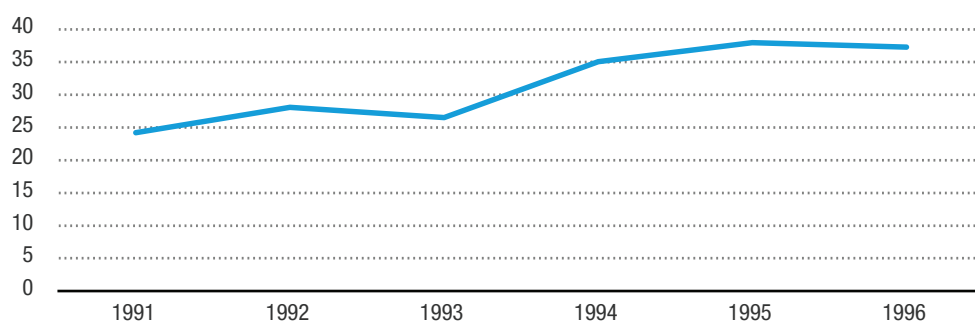
à la fin de la période sous revue comme l'atteste le graphique 9 ci-dessous.

Tous ces efforts consentis ont abouti à des résultats appréciables. Par exemple le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 19% au début des années 1990 à 41% à la fin de la décennie. Il en est de même du taux d'alphabétisation qui a augmenté de 7% sur cette période. Toutefois, ces efforts n'ont pas été suffisants pour réaliser les objectifs qui avaient été fixés comme l'atteste le tableau 2 ci-dessous. En effet, des insuffisances sont à noter au niveau des capacités techniques, financières et l'implication insuffisante des autres partenaires (ménages, secteur privé, les PTF, etc.). En tout état de cause, ces résultats très loin des objectifs de l'EPT ont amené le gouvernement à définir à partir de 2000 un nouveau plan pour le développement de l'éducation au Burkina Faso.



Graphique 9

Part de dépenses de l'éducation dans le budget total de l'Etat (%)



Source : Rapport National Education pour Tous: bilan à l'an 2000.



Tableau 2

Plan éducation pour tous (EPT)

	Indicateur (%)	Valeur initiale	Valeur finale	Cible
Plans EPT (1990-2000)	Petite enfance	0,5	1,2	2,4
	TBS primaire	29	41	46
	Genre (% filles)	37	0.59	40
	Alphabétisation	19	26	30

Source : Document du PDDEB 2000-2010.



De 2000 à 2011

Face aux résultats insuffisants des politiques mises en œuvre au cours des décennies passées, le Gouvernement du Burkina Faso a élaboré à la fin des années 1990 un cadre global pour le développement de l'éducation à long terme. Il s'agit du plan stratégique global de développement du secteur de l'Education, adopté en 1997 dont un des outils d'opérationnalisation dans le sous-secteur de l'éducation de base est le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB). Ce plan devait servir de cadre de référence à l'intervention de tous les acteurs du système éducatif de base pour les dix années qui suivaient. L'approche décennale est voulue conforme aux orientations de la décennie de l'Education lancée par l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine), à l'initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique ainsi qu'aux conclusions et recommandations des Etats Généraux de l'Education. L'approche décennale visait à rompre avec l'approche projets et programmes constatés jusqu'alors et à amener tous les acteurs à fédérer leurs efforts dans un même cadre de développement du secteur.

Quatre objectifs étaient définis : accélérer le développement quantitatif de l'offre d'éducation de base et réduire les inégalités de toutes sortes ; améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base et développer la cohérence et l'intégration entre les différents niveaux et formules d'éducation de base ; promouvoir l'alphabétisation ainsi que de nouvelles formules d'éducation alternatives et développer et consolider les capacités de pilotage, de gestion et d'évaluation des structures centrales et déconcentrées chargées du secteur ainsi que les capacités de meilleure coordination de l'aide extérieure. D'un point de vue

opérationnel, il s'agissait de : construire et équiper environ 20130 nouvelles salles de classe, plus de 4000 Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation et 3000 Centres d'Education de Base Non Formelle ; porter la part du Budget de l'Etat réservée au Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de 12 % à 20 % en 2009, (iii) porter le taux de scolarisation à 70 % en l'an 2009, avec un effort particulier pour les filles et les enfants des zones rurales les plus défavorisées et (iv) développer et diversifier les actions et les formules d'alphabétisation pour amener le taux d'alphabétisation à 40 % en l'an 2009.

Pour la mise en place du PDEB, la volonté politique a été affirmée. En effet, dès 2007 le Gouvernement a rendu l'Education obligatoire et gratuite pour tous les enfants du Burkina Faso par une Loi d'orientation portant sur ce secteur. Aussi, des efforts considérables ont été déployés au niveau de la mobilisation des ressources pour financer l'éducation au cours de cette période. La part des dépenses courantes d'éducation financées sur recettes propres de l'État représentait 19,9% des dépenses publiques en 2010, soit 3,3% du PIB. Au niveau des résultats, le PDDEB a permis des avancées très significatives comme l'atteste le tableau 3. A titre illustratif, le PDDEB a fait passer le taux de préscolarisation de 1,44% en 2001 à 3% en 2010/2011. Aussi, le taux brut de scolarisation a augmenté de plus de 30 points de pourcentage grâce aux interventions de ce plan. Le Taux brut de scolarisation (TBS), au niveau national a augmenté annuellement en moyenne de 3,3 points pour atteindre 79,6% en 2011/2012. Les mêmes performances ont été observées au niveau du genre. L'indice de parité au primaire est passé de 0,59 en 2001 à 0,935 en 2010/2011.





Tableau 3

Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB)

	Indicateur (%)		Valeur initiale	Valeur finale	Cible
PDDEB (2000-2010)	Petite enfance	TBS	1.2	3	
		IP		0.97	
	Primaire	TBS	41	77.6	78.2
		IP	0.59	0.935	
	Alphabétisation	TA	26		40
		IP			

TBS = Taux Brut de Scolarisation ; IP = Indice de Parité filles/garçons ; TA = Taux d'Admission

Source : Rapport document du PDSEB 2011-2021.

Cependant, malgré ces avancées significatives, des insuffisances pouvaient être relevés au niveau du système éducatif burkinabè. Par exemple, le nombre d'enfants dans le préscolaire est resté toujours faible : seulement 4% de cette frange de population scolarisable avaient accès au préscolaire. Au primaire, c'est l'augmentation du déficit en places assises qui constituait le défi majeur. Ce déficit a été multiplié par quatre entre 2001 et 2011. De même, le nombre de salles de classes " sous paillote " a été multiplié par 14 sur la période sous-revue. Cette situation met en évidence un manque certain d'investissement pour les équipements des classes, ce qui peut réduire l'efficacité de la qualité même de l'enseignement.

Par ailleurs, un des défis majeurs qui restait à relever au niveau du système éducatif à la suite du PDDEB concernait la sous-scolarisation au niveau du post primaire. En effet, la croissance rapide des effectifs dans le primaire et la volonté du gouvernement d'élargir l'éducation de base jusqu'à l'âge de 16 ans ont induit des besoins considérables en infrastructures et enseignants au niveau du post-primaire. A l'évidence, les capacités d'accueil et d'encadrement d'alors ne permettaient pas une prise en charge adéquate de tous les sortants du primaire, ce qui a fait que la scolarisation au post-primaire est restée faible et inégalement répartie entre les régions et selon le

genre. Le taux brut de scolarisation au post primaire atteignait 32,3% au niveau national en 2010/2011. Au total, au niveau du primaire, si les défis liés à l'admission semblaient en passe d'être relevés au cours de cette période, des insuffisances persistaient au niveau de la rétention, de la qualité et de l'équité entre filles et garçons, entre urbains et ruraux. Au niveau du post primaire, les défis qui restaient à relever portaient sur l'accroissement de l'offre éducative et l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

De 2012 à 2021

Partant des acquis et des insuffisances des politiques antérieures, le gouvernement a défini en 2012, le Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) pour une période de 10 ans (2012-2021). Les orientations stratégiques de ce programme sont : le développement du préscolaire en passant de 3% en 2010 à 11,5% en 2015 et 25% au moins en 2021; la réalisation de la scolarisation primaire universelle en 2021 avec une équité fille/garçon ; la suppression du goulot d'étranglement entre le primaire et le post primaire (général et technique formel et non formel) avec un taux de transition de 93,2% en 2015 puis 95% en 2021 avec une équité fille/garçon et 100% en 2025 et l'accélération de l'alphabétisation.





Tableau 4

Programme de développement stratégique de l'éducation de base

Niveau	Indicateurs	Valeur initiale (2011/2012)	Prévision	Réalisation (2020/2021)
Préscolaire	TBP	3,5	25	6,2
	IP	0,97	1	1,02
Primaire	TBA	88,3	110	97,3
	TBS	79,6	106,3	86,1
	IP	0,935	1	1,03
Post-primaire	TBA	35,7	95	42,9
	TBS	34,9	70,8	47,3
	IP (TBS)		1	1,23

TBP = taux brut de préscolarisation, IP = indice de parité filles/Garçons, TBA= taux brut d'admission ; TBS = taux brut de scolarisation. *Source* : Rapport annuel 2021 du suivi du PDSEB

Pour atteindre ces résultats escomptés, d'importantes ressources ont été injectées dans le secteur de l'éducation. La part du budget de l'Etat qui était consacrée au secteur est passée de 13.1% en 2017 pour atteindre 17.4% en 2020 puis 18.7% en 2021. Grâce à ces ressources injectées et aux efforts entrepris par tous les acteurs du secteur, des résultats importants ont été engrangés comme l'atteste le tableau 3. En effet, dans tous les ordres d'enseignement, les indicateurs d'accès se sont considérablement améliorés. L'engagement du gouvernement dans la promotion du genre est une réalité au Burkina Faso car dans tous les ordres d'enseignement, l'indice de parité est supérieur à l'unité en 2021.

Ces acquis ne doivent cependant pas cacher les défis importants qui restent à relever, du fait des faiblesses qui persistent au niveau du préscolaire en termes d'offre et demande dans ce sous-segment. Les indicateurs dans le post-primaire mettent en évidence que les objectifs n'ont pas été atteints et plus généralement ils soulignent l'efficacité interne et externe insuffisante de tout le système éducatif du Burkina Faso. Ce sont principalement ces insuffisances qui doivent être corrigées par le plan sectoriel de l'éducation et de la formation 2017-2030, lequel ambitionne

de " *mettre en œuvre des politiques d'éducation inclusive, de proposer des programmes dédiés aux communes prioritaires, de soutenir la scolarisation des filles, de développer l'enseignement et la formation techniques et professionnels aux niveaux post-primaire et secondaire et de doter les services déconcentrés de budgets à la hauteur de leurs missions* " ¹⁶.

Dans cette perspective, malgré les progrès réalisés ces dernières années pour accroître l'accès à l'éducation pour tous, par rapport au reste du monde, le pays figure parmi ceux qui ont l'un des taux d'alphabétisation les plus bas, et de nombreux enfants, en particulier ceux des zones rurales et les filles, sont confrontés à des obstacles insurmontables pour accéder à l'éducation. De nombreux enfants au Burkina Faso ne sont pas scolarisés, le taux net global de scolarisation dans le primaire étant estimé à 79 % en 2018, selon la Banque mondiale. Les taux de scolarisation sont encore plus faibles pour le secondaire (31 % en 2018), avec seulement 13,79 % ayant terminé le deuxième cycle du secondaire en 2017. Il existe toujours des disparités entre garçons et filles, notamment dans les zones rurales.

En outre, un autre facteur très important dans l'offre d'éducation est la disponibilité d'enseignants bien formés sur le plan pédagogique. La qualité de l'éducation fait

¹⁶ Burkina Faso : Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation 2017-2030



débat au Burkina Faso, car seulement 57% des enseignants dans le post primaire et 39% dans le primaire sont formés à leur métier. Autres facteurs à améliorer, les infrastructures et matériels scolaires inadéquats et un accès trop limité aux technologies éducatives. Les taux de pauvreté élevés au Burkina Faso signifient également que de nombreux enfants quittent l'école tôt pour travailler et contribuer aux revenus de leur famille. La lutte contre les inégalités dans l'éducation demeure, néanmoins, une priorité pour le gouvernement et les partenaires au développement au Burkina Faso.

Enfin, au-delà de l'insuffisance des enseignants formés pour les classes de primaires et secondaires, il faudra promouvoir dans le cursus du système éducatif des compétences sollicitées par le marché du travail et des entreprises. Il s'agit de répondre à la demande du marché du travail, notamment par des formations en adéquation avec les besoins des entreprises.

Politique de la santé

Depuis les années 1990 jusqu'à nos jours, les gouvernements ont engagé des politiques nationales de la santé, notamment le Programme National de la Santé Maternelle et Infantile (1994-1998) ; le Code de la Santé Publique (1994); la Politique Nationale de Santé mettant l'accès sur les médicaments génériques, etc. Les plus récentes politiques sont le Plan National de Développement Sanitaire (2001-2010) qui a contribué à améliorer les indicateurs de performance des soins notamment la couverture, la qualité et l'utilisation des services de santé ainsi que la Politique Nationale de la Santé (2011-2020), déclinée en 8 orientations stratégiques dont l'objectif final est d'améliorer le bien-être de la population. L'une des actions phares de la politique

nationale de la santé au Burkina Faso est celle de la couverture universelle des soins de santé¹⁷ et la mise en place de systèmes de santé de district. C'est une politique ambitieuse et audacieuse qui vise à promouvoir l'accès aux soins médicaux à l'ensemble de la population, sans entraves financières. Bien que cette politique ne soit pas suffisamment dotée des ressources (humaines, financières et techniques) pour atteindre les objectifs escomptés, la plupart des rapports nationaux et ceux des partenaires de développement soulignent la volonté et l'engagement politiques des gouvernements du Burkina Faso pour assurer la couverture sanitaire de l'ensemble de la population.

De 1990 à 2000

L'objectif principal de la politique nationale de la santé était d'améliorer à la fois l'état de la santé et du bien-être de la population ainsi que celui des infrastructures et indicateurs du secteur de la santé. Dans le cadre des ODM (objectifs de Développement du Millénaire), la santé constitue une composante essentielle du développement. En dépit de la volonté et des engagements politiques des autorités du Burkina Faso qu'il faut saluer, le pays a connu une situation sanitaire difficile avec un essor inquiétant des épidémies, avec leur corolaire de taux élevés de morbidité et mortalité. Néanmoins, il y a eu des progrès significatifs en matière de vaccinations et de programmes de préventions pour les pathologies épidémiques. Il convient de souligner que, malheureusement, les données statistiques concernant le budget alloué à cette politique nationale de santé ne sont pas disponibles. Comme l'indique le graphique 10, l'espérance vie est en très légère hausse, le taux de décès est en faible baisse, tout comme les infections liées au sida.

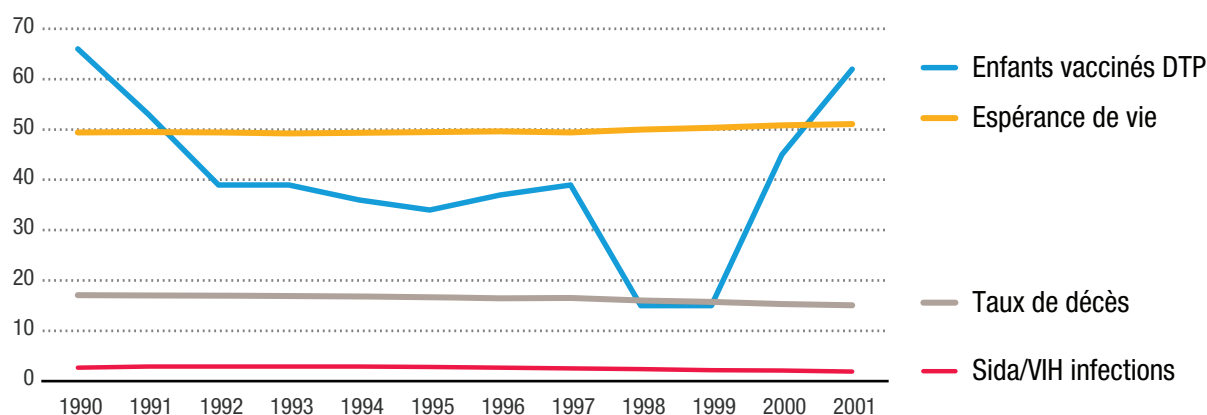
¹⁷ Source : Politique Nationale de protection sociale 2013 à 2022 (https://www.social-protection.org/gimi/gess/RessourcePDF.action;jsessionid=3tJPoGygcD_TheMT9Shngjg0l85kCgyodeqlcpvZOouwT9UEKOr!539423187?id=55737)





Graphique 10

Tendance des enfants vaccinés, espérance de vie, taux décès et VIH



Source : Banque mondiale (<https://www.theglobaleconomy.com/compare-countries/>).

De 2001 à 2010

Au cours de cette période, le bilan de la politique nationale de la santé est globalement encourageant comme l'indique le graphique 11 avec une baisse du taux de mortalité, une espérance de vie en hausse, une dépense de santé par habitant en forte hausse ainsi qu'une hausse du budget alloué à la santé. Des progrès ont été enregistrés notamment en matière de couverture sanitaire, ainsi que sur les programmes de sensibilisation et de préventions. Cependant, les indicateurs de santé ne sont pas particulièrement satisfaisants, concernant notamment le faible nombre de médecin par habitant, le coût élevé de certains soins, le faible accès aux services de santé dans certaines zones rurales et enclavées, etc. Par exemple, " le

nombre des médecins par habitant est passé d'environ 1 pour 35000 en 2000 à 1 pour 15000 en 2009 mais la concentration dans le secteur urbain conduit à une faible couverture dans le secteur rural"¹⁸.

En somme, la déclination de cette politique en Plan National de Développement Sanitaire est partiellement couronnée de succès puisque ses principaux objectifs¹⁹ étaient d'accroître la couverture de la santé nationale ; d'améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé, de réduire la transmission du VIH, de développer les ressources humaines en santé, d'améliorer l'accessibilité financière des populations aux services de santé, d'accroître les financements du secteur de santé et de renforcer les capacités institutionnelles du ministère de la santé.

¹⁸ Rapport ADE/Union Européenne, Lettre de marché N°2010/229150, Mai 2010

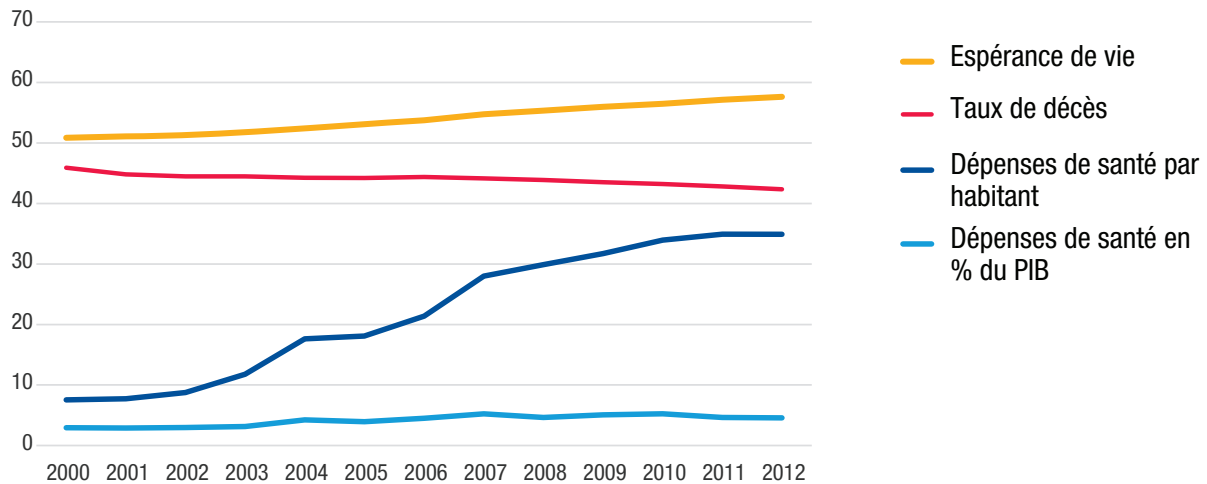
¹⁹ https://www.uhc2030.org/fileadmin/uploads/ihp/Documents/Country_Pages/Burkina_Faso/Burkina_Faso_National_Health_Plan_2006-2010_French.pdf





Graphique 11

Dépenses de santé, espérance de vie et taux de décès 2001-2010



Source : Banque mondiale (<https://www.theglobaleconomy.com/compare-countries/>).

De 2011 à 2020

La récente politique nationale de la santé s’inscrit dans la perspective du “ Burkina 2025 ” et vise un meilleur état de santé pour l’ensemble de la population. Elle se décline en 8 axes stratégiques qui peuvent sommairement être résumés comme ceci : un bon leadership et une bonne gouvernance du secteur de la santé ; une meilleure prestation de services de santé ; le développement des ressources humaines, des infrastructures, du système

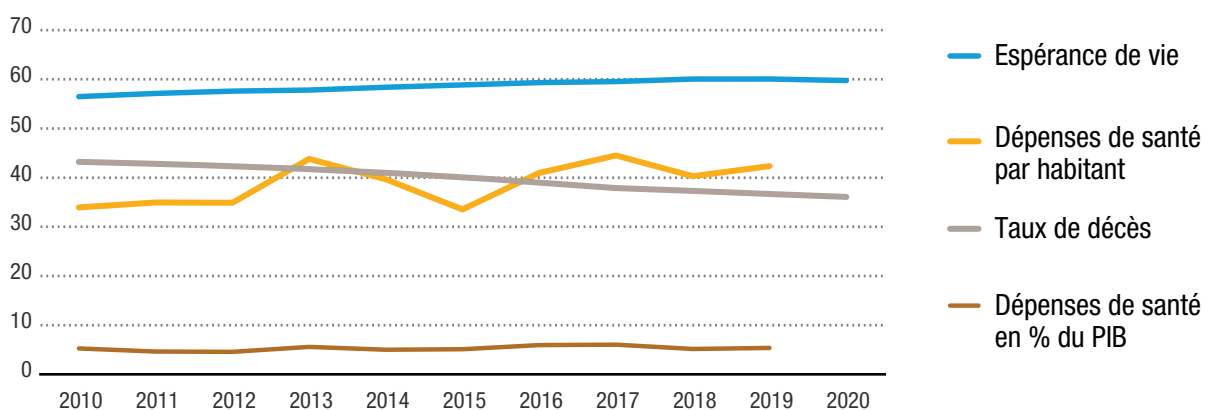
d’information et le financement et l’accès aux populations des services de santé.

Au regard des données statistiques du graphique 12, les dépenses pour la santé sont en augmentation, à la fois par habitant ainsi qu’en proportion du PIB. Malgré l’amélioration de l’espérance de vie et de la baisse du taux de mortalité, les indicateurs témoignent de la difficulté des autorités publiques à améliorer significativement, sur le long terme, les conditions sanitaires nationales.



Graphique 12

Dépense de santé, espérance de vie et taux de décès 2011-2020



Source : Banque Mondiale (https://www.theglobaleconomy.com/Burkina-Faso/poverty_ratio/).



Cependant, certaines inégalités et disparités y demeurent. Elles seraient dues à plusieurs facteurs, notamment : l'insuffisance des infrastructures de services de santé en dépit des efforts déployés par les gouvernements, l'insuffisance de transparence des ressources allouées au secteur de la santé et les difficultés financières pour l'accès aux soins.

La morbidité dans sa globalité varie selon les régions et trois d'entre elles sont particulièrement identifiées comme étant faiblement accessibles aux services de santé (les régions du Sahel, de Cascades et la Boucle du Mouhoun). Des inégalités de soins, entre le milieu urbain et le milieu rural sont mentionnées dans certains rapports²⁰ concernant notamment les soins prénataux et postnataux et l'ensemble des vaccinations. S'il ne semble pas y avoir de différence de traitement notable de principe entre sexes, il en va différemment en fonction des niveaux de revenus des ménages. La pauvreté et le faible pouvoir d'achat des femmes ainsi que la distance du domicile par rapport aux centres de santé dans certaines zones rurales

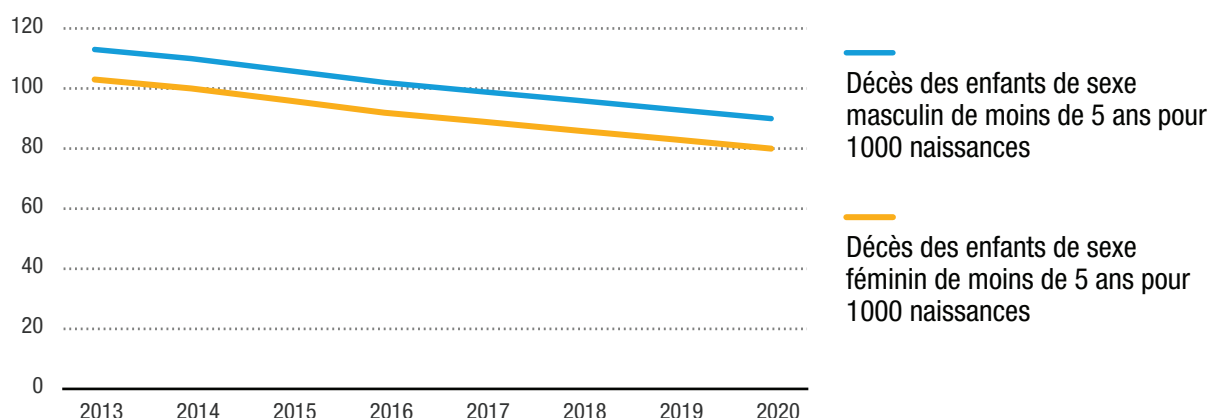
exercent une influence négative sur les soins apportés à chaque composante de la société burkinabé. Dans cette perspective, la pandémie de COVID-19 a mis en exergue les limites de la politique nationale de santé, notamment les sous-équipements des structures hospitalières, le problème récurrent de l'accueil et de l'accessibilité aux différents soins, la carence de formation du personnel, la cohérence de la stratégie et des moyens alloués à cette politique de la santé pour tous.

Des résultats intéressants ont été obtenus avec la décentralisation et la déconcentration des centres de soins via le système de soins de district, l'opération de la santé pour tous ou les campagnes de sensibilisation à la prévention, etc. Néanmoins, des inégalités et disparités demeurent et devraient être corrigées. En somme, la politique nationale de la santé a contribué à améliorer la santé et le bien-être de la population du Burkina Faso, mais à un rythme qui reste insuffisant, principalement freiné par les contraintes financières de l'Etat.



Graphique 13

Décès en baisse des enfants de moins 5 ans pour 1000



Source : Banque mondiale ([https://www.theglobaleconomy.com/Burkina Faso/child_mortality_female/](https://www.theglobaleconomy.com/Burkina_Faso/child_mortality_female/)).

²⁰ <https://www.cairn.info/les-inegalites-au-burkina-faso-a-l-aune--1000000148931-page-1.htm>



De 2021 à 2030

Le nouveau plan de développement sanitaire de 2021-2030 ambitionne de relever plusieurs défis afin d'améliorer les infrastructures et les services de la santé du fait de conséquences désastreuses de la pandémie mondiale du COVID-19. Il s'agit, entre autres, de réduire la mortalité, de lever les contraintes financières aux soins de santé, de promouvoir la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle, de mobiliser l'ensemble des ressources (humaines, financières, techniques) en faveur de la santé, etc. Le plan cible également le renforcement des performances et de la résilience du système de santé au niveau communautaire et dans les hôpitaux, aux urgences/crises sanitaires, l'accélération de la transition démographique, l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes et des enfants. Dans cette perspective, le nouveau plan vise l'amélioration des objectifs assignés pour le développement durable, entre autres, la gouvernance sanitaire, le leadership, la transparence, la probité/l'équité, la redevabilité, le genre, etc. En somme, ce plan s'inscrit dans les perspectives du PNDES (Plan National de Développement Economique et Social) afin de rendre plus opérationnel la politique de la santé puis intégrer les nouveaux instruments/paramètres de lutte contre la pandémie sanitaire.

Politique du genre

La politique du genre ambitionne de réduire les inégalités entre hommes et femmes par le développement participatif et équitable à tous les niveaux. Cette politique audacieuse vise à long terme " *une société débarrassée de toutes formes d'inégalités et d'iniquités de genre, et qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique* " ²¹.

Elle prône la complémentarité des rôles dans le processus de développement et dans l'unité familiale, la prise en compte du genre dans le processus de développement et l'élimination des inégalités existantes par des actions particulières en faveur des femmes et des hommes. Quelques actions concrètes sont, entre autres :

- Projet " filets sociaux " ou " Burkin naong saya " ;
- Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso ;
- Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes ;
- Mesures d'incitations à la production, à la subvention aux semences améliorées et aux équipements ;
- Quota d'allocations de terres aux femmes (30%) ;
- Politique de gratuité de soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans ;
- Actions pour éradiquer les violences à l'égard des femmes et des filles ; création de centres de prise en charge des victimes ; fonds d'assistance judiciaire pour faciliter l'accès des personnes en difficulté en justice ; etc.

C'est dans cette perspective que, sept axes stratégiques ont été retenus pour atteindre ce noble objectif. Il s'agit de : l'accès aux services sociaux de base de façon équitable pour tous (1); la promotion des droits et opportunités égaux aux femmes et hommes pour l'accès aux ressources et partage équitable des revenus (2); l'accès équitable à la prise de décisions aux femmes et hommes (3) ; l'institutionnalisation du genre dans les systèmes de planification (4) ; promotion du respect des droits et élimination des violences (5) ; le changement de comportements en faveur de l'égalité entre femmes et hommes (6) et le développement du partenariat en faveur du genre au Burkina Faso (7).

²¹ Document de Politique Nationale du Genre du Burkina Faso, 2009.



Dans cette perspective, le rapport de l'AFD indique que : " *Si les inégalités de genre dans l'accès au primaire et au post-primaire sont quasiment résorbées de nos jours, celles-ci demeurent encore importantes au niveau du secondaire et du supérieur. Non seulement le niveau général d'accès au secondaire demeure faible (TBS de 15 % en 2015-2016), mais la parité entre les sexes est encore faible, soit 0,65 en 2015-2016. Au niveau du supérieur, les données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) mettent bien en évidence cette inégalité de genre avec un taux brut de scolarisation de 4,1 % pour les femmes et de 7,9 % pour les hommes (soit un indice de parité de 0,52) en 2017. L'analyse de la structure par sexe de la population étudiante du Burkina Faso à travers les statistiques de l'enseignement supérieur révèle par ailleurs que la part des étudiants de sexe féminin est restée quasiment stable au fil des années et gravitant autour de 30% depuis 2010* "22. Depuis 2009 où la politique du genre a été élaborée, quel est alors le bilan de ces 7 axes énumérés ci-dessus ?

Axe stratégique 1 de la politique nationale du genre : l'accès aux services sociaux de base de façon équitable pour tous

Les services sociaux de base sont, entre autres, la santé et la nutrition ; l'éducation et la sécurité alimentaire ; l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement. Les sections précédentes ont sommairement établi le diagnostic dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Bien que les gouvernements aient fait beaucoup d'efforts, on observe des inégalités avec le taux d'achèvement dans l'éducation primaire comme l'indique le tableau. Les garçons parachèvent mieux le cycle primaire que les filles. Cette inégalité pourrait être expliquée par le poids de la culture ou le nombre des filles/garçons inscrits au primaire, etc. La différence est plus marquée entre Urbains et Ruraux puisque les infrastructures éducatives sont plus concentrées dans les zones urbaines que rurales.

Quant à l'effectif des élèves dans l'enseignement supérieur selon leur sexe, des inégalités sont fortes comme l'indique le tableau 5, l'effectif des hommes prédominant par rapport à celui des femmes. Ce résultat peut être imputable à plusieurs facteurs (les difficultés matérielles pour poursuivre les études supérieures ; l'insuffisance des structures universitaires ; le mariage précoce des étudiantes et son corolaire besoins de maternité, etc.).

 **Tableau 5**
Genre au niveau primaire

Caractéristiques de l'élève	Genre, milieu social et niveau de vie de l'élève	Taux d'achèvement au primaire
Genre	Garçons	47,2
	Filles	36,2
	Différence (Garçons - Filles)	11
Localisation géographique	Urbain	61
	Rural	28
	Différence (Urbain – Rural)	33
Quintile de revenu	Q5 (20 % + favorisés)	68,6
	Q1 (20 % + pauvres)	23,4
	Différence (Q5 – Q1)	45,2

Source : RESEN, à partir des données QUIBB 2007.

²² <https://www.cairn.info/les-inegalites-au-burkina-faso-a-l-aune--1000000148931-page-1.htm>, les inégalités au Burkina Faso à l'aune de la pandémie de la COVID-19 : quelques réflexions prospectives.





Tableau 6

Evolution des effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur public selon le sexe

Années	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
2010-2011	33 660	13 944	47 604	29,3%
2011-2012	38 173	15 926	54 099	29,4%
2012-2013	41 301	17 265	58 566	29,5%
2013-2014	44 685	19 257	63 942	30,1%
2014-2015	44 150	20 327	64 477	31,5%
2015-2016	49 248	22 253	71 501	31,1%
2016-2017	56 914	25 673	82 587	31,1%

Source : Etat des lieux des inégalités multi-dimensionnelles au Burkina Faso, UE/AFD, N°132, 2020.

D'autres rapports²³ indiquent les nombreux besoins de la population pour accéder à ces services de base depuis les avènements de la pandémie de COVID-19 et la crise sécuritaire liée aux attaques terroristes. Les populations déplacées ont besoin d'accéder à ces services de base.

Axe stratégique 2 de la politique nationale du genre : la promotion des droits et opportunités égaux des femmes et hommes pour l'accès aux ressources et partage équitable des revenus.

Un rapport de l'OCDE indique que " la force de travail agricole est majoritairement féminine mais seulement six femmes sur dix sont propriétaires de parcelles agricoles contre près de neuf hommes sur dix. En

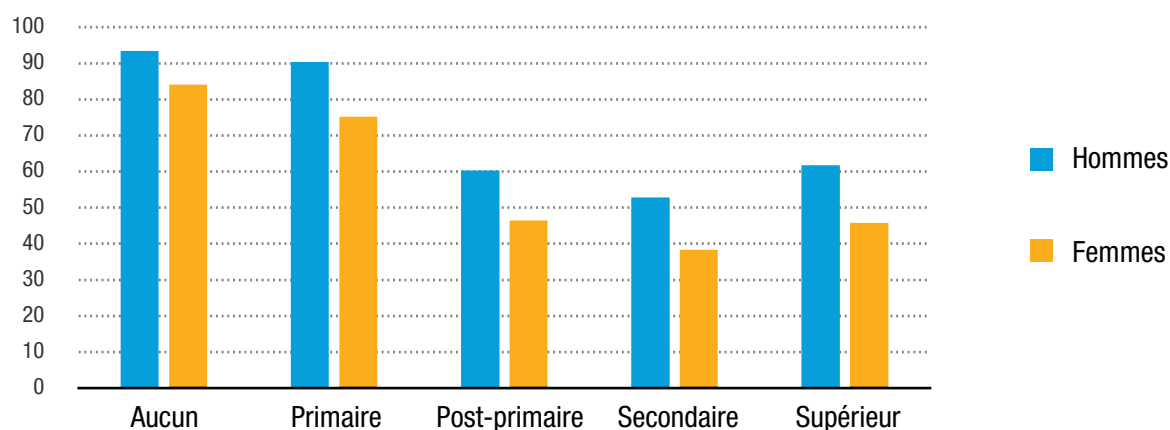
outre, seules 14 % des femmes ont la possibilité de les vendre et 20 % de les utiliser comme garantie pour l'obtention d'un prêt. Accès aux biens : un tiers des femmes est propriétaire de biens immobiliers contre trois quarts des hommes (1) ; Accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat : pour la moitié des Burkinabè, le travail rémunéré d'une femme hors des entreprises ou parcelles familiales devrait être décidé par son mari. Un quart des hommes doute des capacités des femmes à gérer une entreprise aussi bien qu'un homme (2). Accès aux services financiers : moins de 10 % des femmes possèdent un compte bancaire, contre 22 % des hommes (3) "²⁴.

²³ https://www.unocha.org/sites/unocha/files/Services%20sociaux%20de%20base_notes%20uniformis%C3%A9es_vf-20201013_Disclaimer.pdf

²⁴ OCDE, Burkina Faso-Etude Pays de Social Institutions & Gender Index, 2018.



Graphique 14 Taux d'emploi par sexe et niveau d'instruction, 2016



Source : Institut National de Statistique et Démographique (2016) (<https://www.cairn.info/papiers-de-recherche--1000000148946-page-1.htm>).

Axe stratégique 3 de la politique du genre : l'accès équitable à la prise de décisions aux femmes et hommes.

Comme l'indique le tableau 7 ci-dessous, les nominations à des hautes responsabilités montrent une forte inégalité entre hommes et femmes, notamment aux postes de

ministres et secrétaires généraux des ministères. Pourtant, le Burkina Faso ne manque pas de femmes exerçant des activités de cadres supérieurs pouvant assumer ces hautes fonctions, même s'il faut saluer les progrès réalisés en 2020.

Tableau 7 Evolution de la proportion des femmes au niveau des postes nominatifs

	Femmes	Hommes
2015	Ministre (16,17 %)	Ministre (83,3%)
	Secrétaire Générale des ministères (7,1%)	Secrétaire Général des ministères (92,9%)
	Présidentes des institutions (21,4%)	Présidents des Institutions (78,6%)
	Gouverneur (30,8%)	Gouverneur (69,2%)
	Haut-Commissaire (35,6%)	Haut-Commissaire (64,4%)
2020	Ministre (21,9%)	Ministre (78,1%)
	Secrétaire Générale des ministères (20,8%)	Secrétaire Général des ministères (92,9%)
	Présidentes des institutions (13,4%)	Présidents des institutions (86,7%)
	Gouverneur (30%)	Gouverneur (96,2%)
	Haut-Commissaire (non indiqué)	Haut-Commissaire (non indiqué)

Source : Institut National de Statistique & Démographique: Hommes et Femmes au Burkina Faso, 2020.

Axe stratégique 4 de la politique du genre : l'institutionnalisation du genre dans les systèmes de planification.

Faut-il le rappeler, l'institutionnalisation du genre dans les systèmes de planification a connu quelques progrès notables depuis 1997, à l'exemple de la création du ministère de la Promotion de la Femme en 1997 et celui des Droits Humains en 2002. Un manuel visant à rendre opérationnel le genre a été rédigé pour le système éducatif et les secteurs socioéconomiques. L'intégration du genre dans l'accès aux services énergétiques dans les institutions régionales (UEMOA, CEDEAO)²⁵, les ateliers de sensibilisation et la désignation des Points Focaux sont, entre autres, des initiatives intéressantes pour la promotion du genre au Burkina Faso. Cependant, il existe encore des pesanteurs socioculturelles qu'il faudra gommer afin de promouvoir le genre mais les mentalités commencent à changer.

Axe stratégique 5 de la politique du genre : promotion du respect des droits et élimination des violences.

En effet, cet axe stratégique se décline respectivement dans l'exercice équitable des droits civiques et politiques ; le respect et la connaissance des droits humains et l'accès de tous à la justice et l'élimination des violences basées sur le genre. Les autorités du Burkina Faso ne ménagent aucun effort à ce sujet. Dans cette perspective, la constitution du 2 juin 1991 du Burkina Faso stipule dans son article premier que : " tous les Burkinabés naissent libres et égaux en droits. Tous ont une égale vocation à jouir de tous les droits et de toutes les libertés garantis par la présente Constitution. Les discriminations de toutes sortes, notamment celles fondées sur la race, l'ethnie, la région, la couleur, le sexe, la langue, la religion, la caste, les opinions politiques, la fortune et la naissance, sont prohibées ". Néanmoins, si le chemin est encore long pour atteindre ce noble objectif, cet idéal est déjà inscrit dans la Constitution.

Axe stratégique 6 de la politique du genre : le changement de comportements en faveur de l'égalité entre femmes et hommes.

Comme tout changement de comportements, ce dernier prendra du temps puisque les pesanteurs socioculturelles sont encore " fortes ". Mais les efforts de sensibilisation et de communication sont faits par les autorités. La section suivante sur le genre apporte plus de précisions sur les inégalités.

Axe stratégique 7 de la politique du genre : le développement du partenariat en faveur du genre. Promouvoir le partenariat du genre à l'échelle nationale, régionale et internationale est une piste à explorer, notamment le partage des expériences.

En outre, plusieurs rapports²⁶ évoquent les inégalités du genre concernant l'accès et le contrôle à la terre. En dépit des lois officielles qui prônent l'égalité entre les hommes et les femmes, le droit coutumier et traditionnel prédomine dans l'octroi et le contrôle de la terre. Ce dernier est en défaveur des femmes, alors même qu'elles représentent 55% de la force de travail dans le secteur agricole.

En matière d'éducation, la précédente section a établi un diagnostic précis des acquis concernant la presque parité entre les élèves garçons et filles. Cependant, le Burkina Faso subit, aujourd'hui, une insécurité accrue face aux attaques terroristes dans certaines régions, avec une forte pression pour réduire la place accordée aux femmes dans la vie professionnelle et sociale. En matière de formation professionnelle, quelques inégalités sont dénoncées en dépit des progrès réalisés par les différents gouvernements. La plupart des élèves/étudiants inscrits dans les institutions de formation professionnelle et technique sont des hommes. Plusieurs facteurs expliquent cette inégalité, notamment les difficultés matérielles. Notons cependant que le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage

²⁵ https://www.preventionweb.net/files/politique_nationale_genre_du_burkina.pdf

²⁶ file:///C:/Users/Touatam/Downloads/profil_genre_burkina_faso_ue_vf15072022-2.pdf



a alloué un financement significatif aux jeunes femmes au cours de la période 2015 à 2019.

En matière d'accès au marché du travail et de l'emploi, les enquêtes et rapports sociaux évoquent les inégalités et des disparités. Pourtant la politique sectorielle du Travail, de l'Emploi et la Protection Sociale 2018-2027 prône " l'égalité des chances devant les emplois disponibles et bannir toute forme de discrimination portant sur les traitements et autres conditions de travail "27.

L'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs connaît également des inégalités. De nombreux défis prioritaires restent encore à relever, tels que : " le pouvoir décisionnel des femmes et des filles en matière de santé et plus particulièrement en Santé sexuelle et reproductive (1) ; l'acceptation sociale de l'accès des filles et des garçons adolescents à l'information et à l'éducation sexuelle et à la contraception (2) et la déconstruction des stéréotypes de genre, promouvant l'engagement des hommes et des garçons dans la santé maternelle, la santé des enfants et la planification familiale (3) "28. En matière de médias, des progrès ont été faits vers l'égalité entre les hommes et les femmes. Le défi pour les autorités du Burkina Faso est de le promouvoir afin qu'il devienne un vecteur de changement culturel d'égalité de droits et de genre. En somme, la politique nationale du genre a contribué à réduire les inégalités entre hommes et femmes. Cependant, le chemin pour parvenir à l'égalité est encore long. Les efforts de sensibilisation, de communication et des mesures incitatives pour promouvoir l'égalité du genre doivent perdurer et augmenter.

Politique de l'emploi pour la jeunesse

Les principaux objectifs de cette politique déclinés par le ministère de la jeunesse et de l'emploi sont, entre autres, le renforcement des liens de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) avec les autres politiques nationales, l'amélioration

des mécanismes/instruments pour faciliter l'emploi ou l'amélioration de l'organisation du marché du travail. Les différents fonds alloués à la jeunesse ont contribué au renforcement de formation à la création d'emplois. Il s'agit de :

- Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ);
- Fonds d'appui du secteur informel (FASI);
- Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE);
- Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA);

En matière de création d'emplois, des efforts ont été faits par les différents gouvernements. Cependant, l'offre de travail demeure insuffisante par rapport à la demande de la jeunesse. Comme l'indiquent les graphiques 15 et 16 ci-dessous, le taux de participation des jeunes hommes au marché du travail est supérieur à celui des filles. Cette inégalité serait imputable à la division traditionnelle du travail basé sur le sexe au détriment des femmes, mais aussi à l'insuffisance de formation professionnelle et d'éducation. Le document de la politique nationale du genre indique que l'inégalité est perceptible à la fois en milieu rural et urbain ainsi que dans le secteur informel et formel. La précarité d'emplois est plus élevée pour les jeunes filles en milieu rural qu'en milieu urbain du fait de l'insuffisance de l'offre d'emploi, et surtout des pesanteurs socioculturelles, etc. Certains employeurs recrutent des femmes ou des hommes en fonction de la nature de l'emploi.

Dans le secteur informel où les femmes sont plus nombreuses, il existe tout de même des inégalités puisqu'elles exercent des emplois moins bien rémunérés (petits commerces, l'artisanat, transformations des produits alimentaires, etc.) que les hommes. En outre, les inégalités se caractérisent aussi par la faible valorisation du travail domestique des femmes, alors que celui-ci

27 file:///C:/Users/Touatam/Downloads/profil_genre_burkina_faso_ue_vf15072022-2.pdf

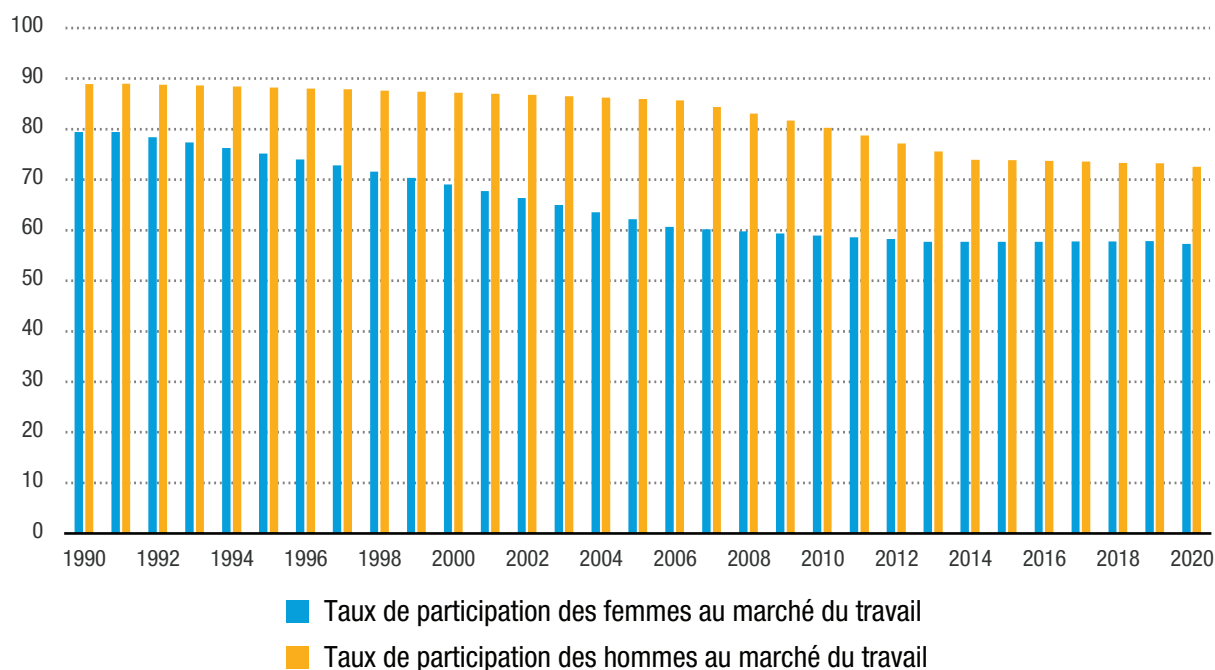
28 file:///C:/Users/Touatam/Downloads/profil_genre_burkina_faso_ue_vf15072022-2.pdf





Graphique 15

Taux de participation des femmes et des hommes au marché du travail



Source : Banque Mondiale : https://www.theglobaleconomy.com/Burkina-Faso/poverty_ratio/.

est souvent permanent et intensif. Selon le rapport du ministère de l'économie, des finances et de la prospective sur le secteur informel, " Sur les 3 335 848 travailleurs du secteur informel, 52,2% sont des femmes. Près de six personnes sur dix travaillant dans le secteur informel sont des jeunes de moins de 35 ans. Les travailleurs du secteur informel ont un nombre moyen d'années d'études relativement bas (02 ans) sur le plan national. Cependant, l'initiative privée à la création d'un emploi diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Seulement 1,8% des travailleurs dépendant bénéficient d'un contrat écrit. Le revenu moyen distribué par les unités de production informelle est au-dessous du SMIG national et 50% des travailleurs ont un salaire de moins de 20 000. Les revenus tirés de l'emploi présentent de fortes disparités selon le secteur d'activité et le milieu de résidence. La majorité des travailleurs du secteur

informel (environ 8 personnes sur dix) n'ont pas reçu de formation. Les formations dans les branches du commerce, de l'agriculture et de l'élevage sont les plus souhaitées ; La main-d'œuvre est en hausse entre avril 2017 et mars 2018, elle passe de 2 444 mille en avril à 3246 mille en mars 2018 ²⁹.

Le rapport de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie précise que : " parmi les travailleurs hommes, le taux de salarisation est de 21,37% sur le plan national. Ce taux est de 4,71% pour la main-d'œuvre féminine, soit cinq fois plus que celui des travailleurs hommes. Cette différence est nuancée par le fait que les femmes se mettent généralement à leur propre compte, soit seules, soit dans des petites unités avec essentiellement des travailleurs familiaux. En effet, près de deux tiers des femmes exerçant dans les activités informelles sont travailleurs pour compte propre en 2018 contre 68% en 2015 ³⁰.

²⁹ https://www.insd.bf/sites/default/files/2022-09/Burkina_ERI-ESI_RapportFinal.pdf

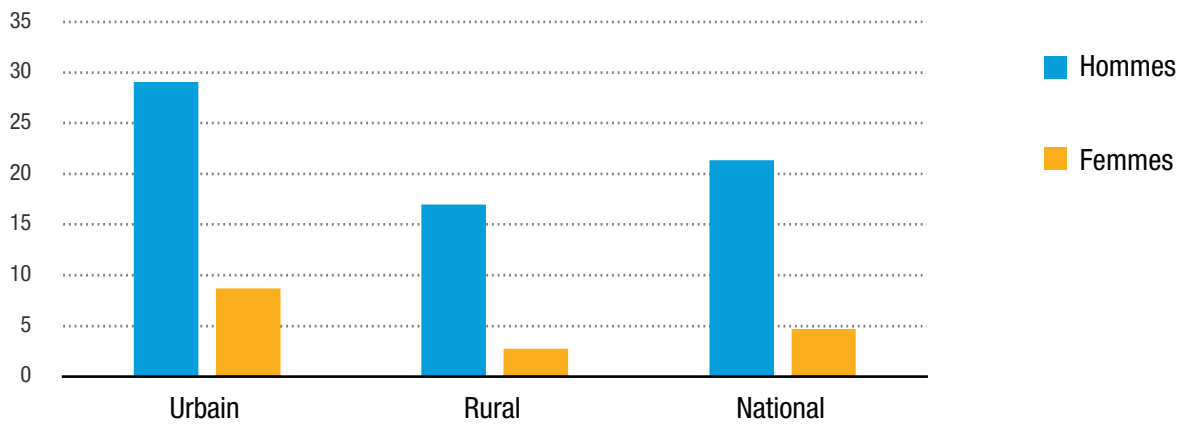
³⁰ Institut National de la Statistique et de la Démographie, Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) Burkina Faso, 2018.





Graphique 16

Secteur informel-taux de salaire selon le sexe et lieu de résidence, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD.

En somme, les différents rapports et enquêtes indiquent la répartition traditionnelle du travail attribuée aux hommes et aux femmes comme étant la principale cause des inégalités au Burkina Faso. De surcroît, celle-ci est basée sur un système patriarcal prédominant.

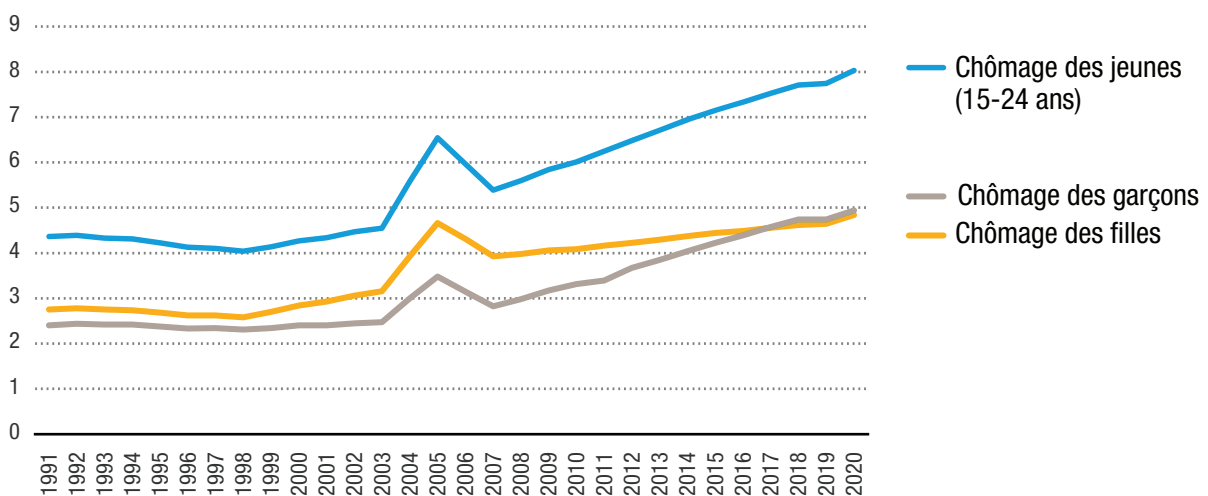
Le graphique 17 montre aussi que le chômage des jeunes filles est plus élevé que celui des garçons (15 à 24 ans) pour des raisons précédemment évoquées.

D'après le rapport de l'Organisation Internationale du Travail, " la dotation annuelle du programme P4 subit une évolution défavorable par rapport au total du budget du ministère. Elle passe de 14,1 milliards de francs CFA en 2014 à 4,4 milliards de francs CFA en 2015 pour remonter ensuite à 12,4 milliards en 2016 et enfin à 12,9 milliards en 2017. On a donc une réduction de près de 30 pour cent des crédits moyens programmés par an pour la période 2015-2017 par rapport



Graphique 17

Chômage des jeunes filles et garçons (15-24 ans)



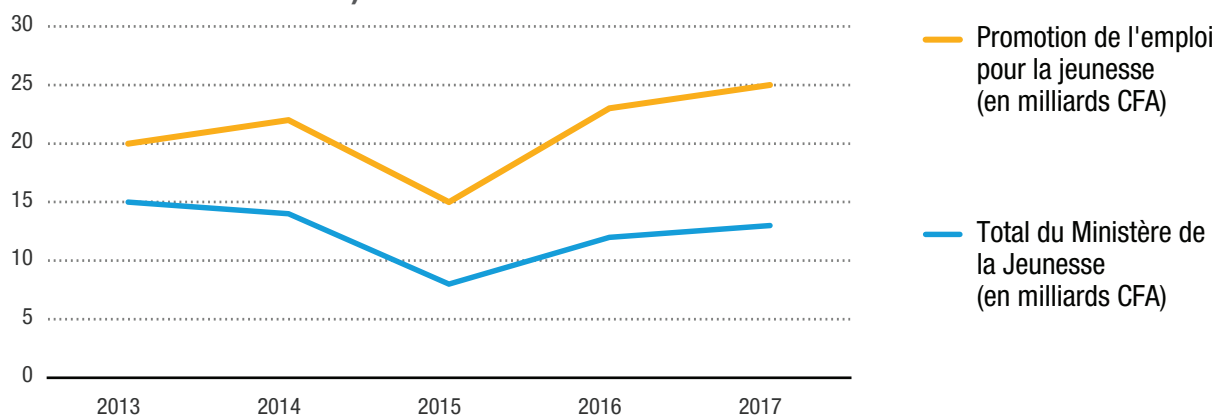
Source : Banque Mondiale : https://www.theglobaleconomy.com/Burkina-Faso/poverty_ratio/.





Graphique 18

Tendance des dépenses allouées à l'emploi de la jeunesse (milliards de francs CFA)



Source : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_493780.pdf



Tableau 8

Promotion de l'emploi, de formation professionnelle et valorisation de la jeunesse

	2014	2015	2016	2017
Promotion et valorisation de la jeunesse (en milliards de FCFA)	8 000	8 000	8 000	10 000
Promotion de la formation professionnelle (en milliard de CFA)	5 444 918	6 014 683	7 318 917	7 590 471
Promotion de l'emploi (en milliards de CFA)	14 070 937	4 461 504	12 409 595	12 903 572

Source : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_493780.pdf.

au montant atteint en 2014, et même une baisse plus importante encore par rapport à 2013. Budget alloué à la création d'emplois pour la jeunesse³¹. Néanmoins, la promotion de l'emploi pour la jeunesse demeure l'objectif principal du ministère. Comme l'indique le graphique 18, des efforts ont été déployés après 2015.

De surcroît, on observe des efforts budgétaires, en matière de valorisation de la jeunesse, de la formation professionnelle au cours des années 2014 à 2017. Des données plus récentes manquent cependant. Ainsi, force est de constater que si les différents gouvernements n'ont pas oublié de promouvoir l'emploi de la jeunesse, les résultats obtenus restent en-deçà de leurs objectifs fixés.

³¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_493780.pdf



Tableau 9
Répartition du budget par programme et par année

Programmes	Programmation financière (en milliers de FCFA)				Proportion
	2018	2019	2020	Total	
Programme 1 : Accès à l'EFTP	13 939 300	15 489 300	13 302 000	42 730 600	60,66%
Programme 2 : Qualité à l'EFTP	6 136 100	5 914 600	6 351 100	18 401 800	26,12%
Programme 3 : Pilotage et gouvernance de l'EFTP	4 833 940	2 260 705	2 219 405	9 314 050	13,22%
Ensemble	24 909 340	23 664 605	21 872 505	70 446 450	100,00%
Proportion	35,36%	33,59%	31,05%	100,00%	

Source : https://programmeemploiurkinafaso.files.wordpress.com/2018/01/pat_minjeunesse_2018_2020.pdf.

En somme, la politique nationale pour l'emploi de la jeunesse se caractérise par des progrès réalisés mais les défis restent à surmonter. De nouvelles allocations budgétaires pouvant répondre aux besoins prioritaires de la jeunesse, comme une formation professionnelle et l'accès à l'emploi, devraient être engagés pour répondre à ce défi. Comme l'indique le ministère de la Jeunesse : *“ le programme Jeunesse, avec une prévision budgétaire de 2 160 594 000 F CFA en 2020, vise à encadrer la jeunesse afin qu'elle soit une jeunesse responsable, autonome, jouissant de ses droits, respectueuse de ses devoirs et pleinement engagée pour relever les défis de développement du Burkina Faso ”*³².

Politique de protection sociale

N'ayant pas eu accès à un rapport d'évaluation de cette politique, force est de constater que la situation sociale demeure préoccupante du fait de multiples facteurs (l'insécurité liée aux attaques terroristes, les problèmes structurels, l'instabilité politique, etc.). Néanmoins, il convient de saluer l'audace de cette politique résumée dans son objectif principal : *“ une nation solidaire qui dispose d'un système doté*

de mécanismes adéquats et pérennes de protection des populations contre les risques et les chocs ”. La nécessité d'intégrer de façon cohérente les programmes sociaux comprenant les assurances sociales est l'un des objectifs spécifiques de cette politique. Quelques actions concrètes ont été mises en œuvre, il s'agit de l'extension de la couverture sociale à tous ; les risques socio-professionnels et le développement des mécanismes de prévention des chocs ; l'amélioration des transferts sociaux pour les plus pauvres et les plus vulnérables ; la promotion et sécurisation de l'emploi et le Registre Social Unique, etc.

Il eut des initiatives visant à réduire les inégalités dans les zones en situation d'insécurité. Il s'agit notamment des :

- Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) ;
- Programme de réalisation des infrastructures socioéconomiques (PRISE) ;
- Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR) ;
- Projet communautaire de relèvement et de stabilisation au Sahel (PCRSS) commun à la zone des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger).

³² Budget programme de MJPEJ 2020-2022, Burkina Faso

Faut-il le rappeler, la politique de protection sociale s'inscrit dans la Vision-Burkina 2025 et la déclinaison de celle-ci dans la SCADD. Les principaux axes de stratégies sont, entre autres : *la garantie de l'accès de tous aux services sociaux de base ; l'extension de la couverture sociale à tous les risques socio-professionnels et le développement des mécanismes de prévention des chocs ; le développement des pratiques novatrices et communes aux programmes de ciblage et de transferts; le renforcement de la cohérence, de la coordination et de la bonne Gouvernance ; l'amélioration des transferts sociaux pour les plus pauvres et les plus vulnérables ; l'amélioration de l'accès de tous, notamment des populations pauvres et des groupes vulnérables aux services sociaux de base ; la promotion et sécurisation de l'emploi et accès à un revenu minimal pour chaque Burkinabè ; l'amélioration et l'extension de la couverture sociale des travailleurs des secteurs formels et informels, etc.* Les budgets alloués à cette politique sont sommairement résumés dans les graphiques 19 et 20 ci-dessous.

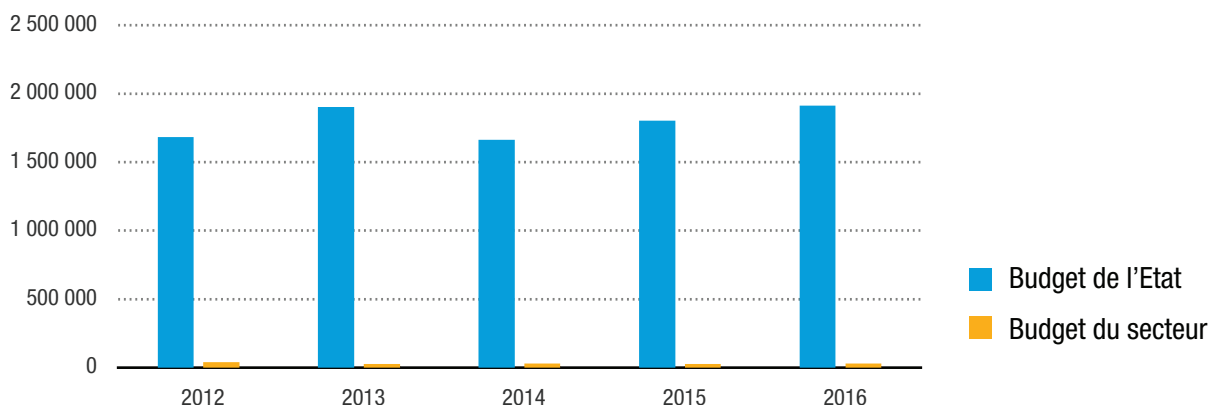
Il eut certes une baisse du budget alloué au secteur de protection sociale au cours

de cette période mais compensée par les dépenses d'investissement qui ont pour objectif d'améliorer les infrastructures dudit secteur comme l'indique le graphique 20 ci-dessous. Cette politique et " celle de la promotion du travail ont contribué au changement qualitatif des conditions de vie de toutes les couches sociales en garantissant leur accès universel aux services sociaux de base "³³.

Il en résulte que ces 2 politiques ont misé sur 4 instruments potentiels : les filets sociaux de sécurité, l'assurance sociale, la réglementation sociale et les services d'aides sociales. Ces derniers ont permis : " *l'élaboration et l'adoption de la méthodologie consensuelle de ciblage des personnes vulnérables au Burkina Faso et de l'outil harmonisé de collecte des données ; l'amélioration de l'accès des populations vulnérables aux services sociaux ; l'adoption de la loi n°060-2015 /CNT du 05 septembre 2015 portant régime d'assurance maladie universelle (RAMU) au Burkina Faso ; l'opérationnalisation du plan national de lutte contre les pires formes du travail des enfants ; le renforcement du dispositif national de promotion des mutuelles sociales "*.



Graphique 19
Budget de l'Etat et secteur protection sociale



Source : Circuit Intégré de la Dépense (CID), décembre 2017.

³³ Politique sectorielle : travail, emploi et protection sociale : 2018-2027, ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles, 2017.

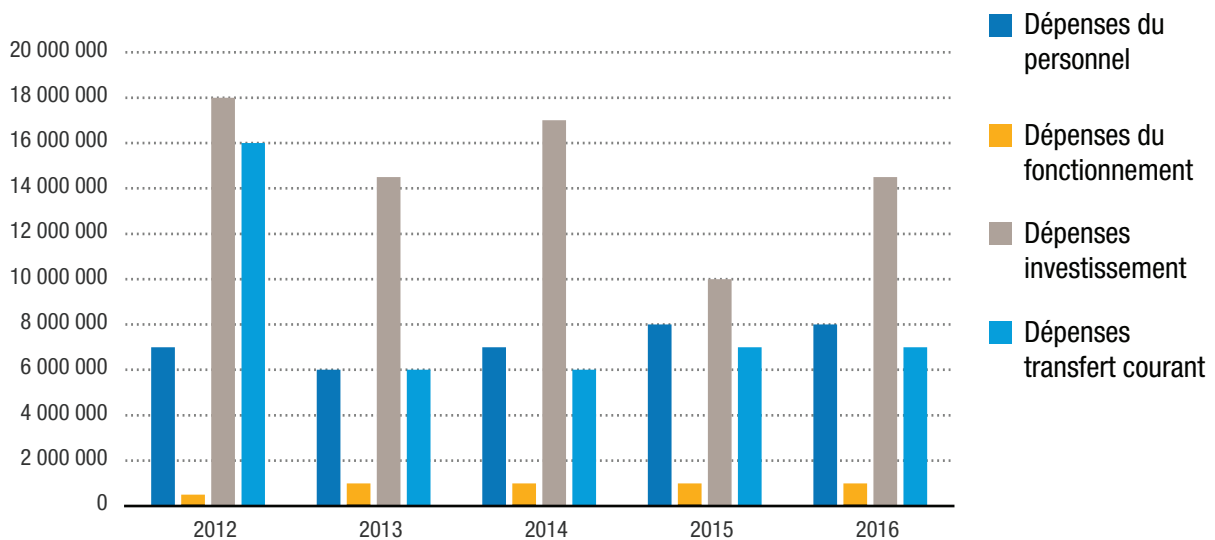


Néanmoins, le rapport du ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles, souligne les défis à relever notamment le problème de financement des actions opérationnelles programmées de la PNT ; l'insuffisance des moyens alloués à l'inspection du travail pour le contrôle des entreprises privées; le suivi évaluation; l'insuffisance voire l'absence de synergie et de cohérence pour le travail décent ; la faiblesse du dispositif de ciblage des ménages et personnes bénéficiaires. Le rapport cite aussi d'autres

difficultés, le problème de la gouvernance, de la création d'emplois décents ; de l'amélioration de l'emploi dans l'économie informelle ; la gestion des catastrophes naturelles ; l'amélioration du statut socioéconomique et juridique de la femme et de la réduction des inégalités de genre.

En somme, pour un impact plus grand de cette politique sociale, il est nécessaire de relever les défis de l'insécurité, les troubles socio-politiques, l'instabilité institutionnelle, la faible adhésion des acteurs et le risque financier.

Graphique 20
Comparaison des dépenses de la protection sociale



Source : Circuit Intégré de la Dépense (CID), décembre 2017.





5.

COVID-19 et ses conséquences sur la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso

Comme la plupart des PMA, le Burkina Faso a subi les effets de la pandémie sanitaire avec ses conséquences de renchérissement de la pauvreté et les inégalités. Différents rapports indiquent notamment une baisse de croissance économique, un repli des recettes fiscales ; un creusement du déficit budgétaire, et l'aggravation du taux d'endettement.

Effets et impacts du COVID-19 sur quelques indicateurs macroéconomiques

Comme l'indique le tableau 10, la pandémie du COVID-19 a négativement

affecté les secteurs économiques, par ricochet, elle a contribué à accroître la pauvreté et les inégalités.

En matière du taux de croissance du PIB réel, au cours de la décennie 2010 à 2019, le taux de croissance moyen du PIB réel était estimé à 6% au Burkina Faso. Un an après la COVID-19, il était estimé à 1.9% en 2020. Il en résulte une baisse moyenne de 4.1 points de pourcentage au cours de la période 2010-2020. Deux après la COVID-19, on observe encore une baisse du taux de croissance moyen du PIB réel de 3.4% de 2020 à 2022. La COVID-19 a donc négativement affecté la croissance économique du Burkina Faso puisqu'elle est estimée en moyenne à 2.6 points de



Tableau 10
Impacts du COVID-19 sur les indicateurs macroéconomiques

	Moyenne 2010-2019	Année 2020 (*)	Moyenne 2020-2022 (**)
Taux de croissance du PIB réel	6	1.9 (4.1) ↓	3.4 (2.6) ↓
Investissement Etranger Direct/ PIB	1.5	-0.6 (0.9) ↓	0.07 (1.43) ↓
Investissement total/ PIB	30	28 (2) ↓	33 (3) ↑
Exportations des biens et services (% du PIB)	21	20.6 (0.4) ↓	24,73 (3.73) ↑
Importations des biens et services (% du PIB)	21.3	18.9 (2.4) ↓	22,03 (0.73) ↑
Services nets (% du PIB)	-5.7	0.9 (- 4.8) ↓	-5,16 (-10.86) ↓
Total de l'endettement /PIB	52.4	67.8 (15.4) ↑	79.26 (26,86) ↑

Source : Compilé à partir des données de la Banque mondiale (2023) et du PNUD (2022).

(*) Les nombres entre parenthèses dans la 3^{ème} colonne sont la différence entre la moyenne de 2010-2019 et de 2020.

(**) Les nombres entre parenthèses dans la 4^{ème} colonne sont la différence entre la moyenne de 2010-2019 et celle de 2020-2022.



pourcentage pour la période 2020-2022, en baisse donc par rapport à 6% avant la pandémie sanitaire. La croissance économique étant un instrument de réduction de la pauvreté et des inégalités, l'impact négatif du COVID-19 sur la croissance a renchéri la pauvreté et les inégalités. Faut-il le rappeler, la croissance économique contribue à la réduction de la pauvreté et les inégalités par un mécanisme direct et indirect. La croissance augmente mécaniquement le niveau moyen des revenus de la population (si elle est bien distribuée); elle entraîne aussi une augmentation des recettes/revenus de l'État, lui permettant d'investir et de financer des programmes de développement économique et social, de nature à leur tour d'accroître la productivité de la main-d'œuvre et d'entretenir la croissance.

En matière de l'Investissement étranger direct en % PIB, au cours de la période 2010 à 2019, il était estimé à 1.5%. Un an après la COVID-19, il a connu une baisse de -0,6 %, réduisant l'IDE à 0.9 point de pourcentage au cours de la décennie 2010-2019. Deux ans après la COVID-19, on observe la tendance baissière de 0.07 pour cent. IDE est estimé en moyenne à 1.43 points au cours de la période 2020-2022 en baisse donc par rapport à 1.5 point de pourcentage avant la COVID-19. En effet, l'investissement étranger direct contribue à la réduction de la pauvreté et les inégalités de façons directes et indirectes. L'IDE contribue à la création d'emplois décents du fait de l'installation de nouvelles firmes étrangères ou le développement de nouvelles activités ou celles qui existaient déjà ; la rémunération des facteurs de productions, notamment l'évolution du niveau des salaires. En outre, les IDE contribuent à booster la croissance du PIB, le transfert de technologies, l'amélioration du capital humain, la stimulation de l'investissement domestique, les exportations, etc. IDE contribue donc à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du bien-être de la population. La pandémie sanitaire ayant fait baisser l'IDE, a renchéri la pauvreté et les inégalités.

Quant à l'ensemble des investissements (IDE, investissements domestiques, etc.), un an après la COVID-19, il eut une baisse de 2 points (28% en 2020 par rapport à 30% en 2010-2019). Une légère hausse de 3 points fut amorcée deux ans après la pandémie (33% de 2020-2022 par rapport à 30% de 2010-2019), insuffisante pour booster la croissance et réduire ainsi la pauvreté et les inégalités.

En matière des exportations des biens et des services, la pandémie sanitaire a eu un impact négatif puisqu'il y a eu une baisse de 0.4 points en 2020 par rapport à la décennie 2010-2019, soit donc un an après la COVID-19. Deux ans après la pandémie, les exportations, principalement de l'or ont connu une hausse de 3.7 points de 2020-2022. Les exportations des biens et services sont des " moteurs " de la croissance économique puisqu'elles contribuent à booster la productivité de l'ensemble de l'économie. La croissance économique dépend de l'effet " export-import ". Les exportations des biens et services créent la richesse dans le pays et contribuent ainsi à créer des emplois, réduisent ainsi la pauvreté et ouvrent des perspectives économiques. De plus, les recettes d'exportation permettent d'importer des biens qui sont nécessaires à la croissance économique et au bien-être de la population tels que les denrées alimentaires, les articles manufacturés, les combustibles et les matières premières, les machines et les équipements, les moyens de transport, les produits intermédiaires et les pièces détachées. Grâce aux exportations, il est possible de transformer des ressources naturelles sous-utilisées et une main-d'œuvre excédentaire en importations qui soutiennent la croissance économique comme l'indique le rapport 2004 sur les PMA de la CNUCED.

Les importations des biens et des services ont connu une baisse de 2.4 points en 2020 par rapport à la décennie 2010-2019 comme l'indique le tableau 10 puis une légère hausse de 0.73 points de 2020-2022. La pandémie sanitaire ayant



négativement affecté les importations a renchéri la pauvreté et les inégalités du fait que les importations stimulent la croissance économique. Or, la croissance est un instrument de réduction de la pauvreté et des inégalités. En outre, les importations stimulent les exportations et rendent les entreprises plus compétitives et innovantes. Elles offrent une diversité de choix aux consommateurs et aux entreprises et promeuvent la compétition des marchés. Il en résulte une régulation des prix favorable au pouvoir d'achat des ménages, à l'emploi et à la compétitivité-prix des producteurs locaux. Dans cette perspective : *“ une croissance économique soutenue exige non seulement une augmentation des exportations, mais encore l'existence de liens étroits entre celles-ci et l'investissement de façon que les équipements, les matières premières et les facteurs de production importés soient utilisés efficacement et contribuent à une amélioration constante de la productivité du travail dans l'économie tout entière ”*³⁴.

Le secteur des services a connu une baisse comme l'indique le tableau 10 du fait des mesures restrictives de lutte contre la pandémie, notamment les fermetures des différents services (hôteliers-restaurants, banques, assurances, etc.). Il eut également la fermeture des établissements scolaires, des activités culturelles, les activités touristiques, etc. Ces fermetures ont fait chuter les chiffres d'affaires et engendrer des pertes d'emplois, renchérissant la pauvreté et les inégalités.

En matière d'endettement, l'impact du COVID-19 a engendré une hausse respectivement de 15,14 points en 2020 puis de 26,86 points de 2020 à 2022. Les autorités ont dû contracter l'endettement pour faire face à l'urgence de la pandémie sanitaire. Le diagnostic du tableau 8 est confirmé par le rapport du ministère de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso. Sur

le plan macroéconomique, l'impact de la COVID-19 se caractérise par *“ une perte de croissance (-2,23 points de pourcentage), un repli des recettes fiscales (-9,87 %), un creusement du déficit budgétaire (-5,03%) et une aggravation du taux d'endettement (+11,4 points de pourcentage). La tendance passée à la hausse de l'investissement est rompue avec la COVID-19 avec une baisse de 107,7 milliards de FCFA en 2020, 199,4 milliards de FCFA en 2021 et 441,7 milliards de FCFA en 2022 des prévisions de la Formation brute de capital fixe (FBCF). Toutefois, l'évolution du niveau général des prix à la consommation a été contenue en dessous de 3% ”*³⁵.

Effets du COVID-19 sur la pauvreté et les inégalités

En dépit des efforts du Gouvernement pour endiguer la pandémie du COVID-19, le bilan est globalement négatif en matière de réduction de la pauvreté et les inégalités. Du fait de l'arrêt ou du ralentissement des activités économiques et sociales liés au COVID-19, il y a eu une baisse des recettes fiscales de l'Etat pour financer les activités économiques et sociales vitales. Cela a renchéri le chômage technique, la perte d'emploi et la paupérisation de la population. Les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, du commerce et du transport ont particulièrement été affectés. *“ Au 31 décembre 2020, le pays a enregistré 6 631 cas déclarés de la COVID-19 avec 84 décès. Le taux de létalité globale est de 2,46, soit 2,20 pour le sexe masculin et 2,92 pour le sexe féminin ”*. C'est dans les principales villes du pays que le virus a sévi le plus.

En matière du capital humain, la pandémie de la COVID-19 a négativement affecté la frange de la population la plus vulnérable et rurale. Une étude d'impacts du COVID-19 réalisée par le ministère de l'économie, des finances et du développement indique qu'il eut renchérissement du chômage, de l'insécurité alimentaire, le changement

³⁴ https://unctad.org/fr/system/files/official-document/ldc2004overview_fr.pdf

³⁵ Etude d'impacts socio-économique de la COVID-19 au Burkina Faso, Ministère de l'Economie, des Finances et du développement, mars 2021.



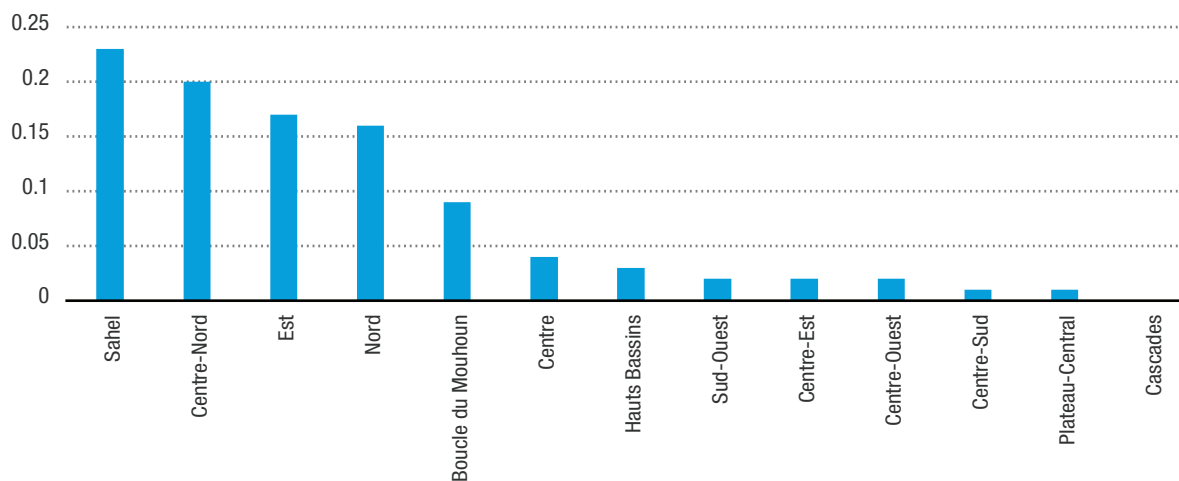
d'activités de survie pour les ménages ruraux ; la baisse de revenus, une baisse de l'assistance humanitaire ; un accroissement des besoins financiers de survie, etc. Cette étude met en exergue les faits saillants liés à la pandémie, notamment que " *plus du tiers des ménages ont déclaré consommer des aliments moins coûteux, 15% ont eu recours à des emprunts alimentaires et 31,3% ont réduit la consommation des adultes au profit des enfants. Près du quart des ménages ruraux ont estimé que leur activité principale a été durement affectée par la crise de la COVID-19 et les mesures du Gouvernement. Pour y faire face, 31,7% des ménages ruraux ont dû, en guise de stratégie d'adaptation, changer d'activités principales. Plus de 50% des ménages agrosylvopastoraux, soit 58,6%, estiment avoir subi une baisse de leurs revenus du fait de la maladie contre 32,2% qui ne relèvent pas de changement* " ³⁶.

De surcroît, le même rapport souligne l'absence d'un système d'indemnisation des chômeurs, oblige les sans-emplois à

explorer d'autres activités économiques pour survivre, surtout dans l'informel. Le taux d'emplois vulnérables est globalement estimé à 72,5%. Selon le genre, 52,6% des emplois vulnérables sont occupés par les femmes. *Environ 75,9% des emplois vulnérables se trouvent en milieu rural, 50,8% sont occupés par les jeunes de moins de 35 ans et environ 3,9% de 65 ans et plus. La majorité des emplois vulnérables est occupée par les personnes sans niveau d'instruction (75,9%)*. Dans cette perspective, le résultat d'une enquête³⁷ de la Revue Economique de Développement, confirme plus ou moins ces données puisqu'il eut une perte d'emploi d'environ 26% répartie comme suit 4,2% dans le secteur formel et 48% dans le secteur informel au Burkina Faso et une baisse de revenu d'environ 47%, répartie comme suit 34% dans le formel et 60 % dans l'informel. La crise sanitaire a aussi renchéri les besoins financiers en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires. La situation de la COVID-19 a



Graphique 21
Populations en insécurité alimentaire par régions



Source : Etude d'impacts socio-économique de la COVID-19 au Burkina Faso, Ministère de l'Economie, des Finances et du développement, mars 2021.

³⁶ Etude d'impacts socio-économique de la COVID-19 au Burkina Faso, Ministère de l'Economie, des Finances et du développement, mars 2021.

³⁷ Effets de la COVID-19 sur le marché du travail en Afrique subsaharienne, Revue d'économie du développement 2021/1-2 (Vol. 29)



eu un effet négatif important sur l'assistance humanitaire aux populations vulnérables à travers l'augmentation des coûts de l'assistance, la durée de l'assistance du fait des difficultés d'accès aux zones d'intervention et la réduction du nombre de bénéficiaires par opération de distribution.

En matière de sécurité alimentaire, la pandémie du COVID-19 a eu une incidence négative sur les produits alimentaires importés de grande consommation du fait de la fermeture des frontières. La population la plus vulnérable a ainsi connu l'insécurité alimentaire dans le pays, notamment dans les régions du Sahel, le Centre Nord, l'Est et le Nord. A cela s'ajoute la crise géopolitique Russie-Ukraine qui a renchéri les prix des denrées alimentaires.

Dans le secteur industriel et artisanal, la pandémie et ses corollaires de mesures de protections ont eu un impact négatif sur les activités industrielles et artisanale, et aussi en matière de transformations industrielles et artisanales. Dans le secteur de l'énergie, grâce aux mesures prises par le gouvernement, il eut la continuité de la production et l'accessibilité à l'électricité, la population a bénéficié de la réduction de 50% sur les kits solaires de type Solar Home System (SHS). Il eut la gratuité de l'électricité pour les tranches sociales, l'annulation de la redevance et de la taxe de développement de l'électricité pour la population ayant un faible pouvoir d'achat. Ces mesures gouvernementales n'ont cependant pas gommé le renchérissement du cours des hydrocarbures du fait de la crise géopolitique entre la Russie et l'Ukraine. Il en résulte une augmentation du seuil de précarité énergétique au Burkina Faso.

Dans les mines et carrières, la pandémie a désorganisé les activités et non la production minière, qui s'est même accrue (+22,9%), malgré la cessation des activités des sociétés en phases de recherche. *“ Les entreprises de transport et d'entreposage ont été les plus affectées par la pandémie. Leurs difficultés sont plus financières avec pour conséquences*

*les tensions de trésorerie, les difficultés à payer les taxes et impôts, les salaires et le loyer. Les unités de production informelles font partie des acteurs économiques les plus touchées par la COVID-19 du fait de la baisse des chiffres d'affaires. Les branches d'activités les plus concernées sont l'éducation, l'assainissement, voirie et gestion des déchets, et les activités récréatives, culturelles et sportives ”*³⁸.

Les mesures restrictives causées par la pandémie de la COVID-19 ont eu un impact négatif de l'accès des populations aux infrastructures de transport, de communication et d'habitat. Ces infrastructures en construction ont connu beaucoup de retards pour être parachevées ainsi que l'obtention de leurs financements. La pandémie a également affecté la qualité des infrastructures routières, certaines sont dégradées du fait du problème de services d'entretiens et de contrôle de la qualité. On note par ailleurs le taux de surcharge des véhicules lourds qui est passé de 52,51% en 2019 à 56,84% en juin 2020, soit un taux de dégradation de 8,25%.

En matière de l'éducation, la pandémie sanitaire a entraîné la fermeture des établissements universitaires, scolaires ainsi que des centres de formations professionnelles. Ces fermetures freinent la formation du capital humain. Or, celui-ci est le principal facteur du développement du fait des acquisitions de connaissances, des expériences et du savoir-faire dans les divers secteurs socioéconomiques. L'absence de formation des ressources humaines accroît les inégalités de la population. En revanche, la pandémie a eu un impact positif sur le financement de la recherche et l'innovation ainsi que l'enseignement à distance.

Le secteur de la santé a fortement été affectée par la pandémie et a contraint à une réorganisation du système sanitaire. L'urgence fut d'accueillir et de soigner les personnes ayant contracté la COVID-19. Tous les autres services médicaux ont réduit et décalé leurs activités. Cela avait engendré d'autres problèmes, notamment l'arrêt

³⁸ https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/bf/UNDP_bf_Socio_Eco_Covid_2021.pdf



des activités de préventions au profit de la mère et de l'enfant, la reprogrammation des soins des pathologies chroniques, etc. Les activités culturelles, touristiques, sportives et de loisirs ont été annulées ou perturbées, notamment les grandes manifestations culturelles (SIAO, SNC, FESPACO). Il eut des pertes en chiffre d'affaires pour les entreprises culturelles et les services de l'hôtellerie, de la restauration, les agences de voyages, etc. La pandémie n'a pas épargné le secteur du travail, de l'emploi et la protection sociale. L'arrêt des différentes activités socioéconomiques a renchéri la spirale du chômage, notamment pour la jeunesse. Un rapport de la Francophonie³⁹ indique l'instauration d'un fonds de solidarité pour les acteurs économiques du secteur informel, en particulier pour les femmes afin de booster les activités liées au commerce de légumes et fruits, une prise en charge de factures d'eau et d'électricité pour cette tranche de la population.

Dans le secteur agrosylvopastoral, la pandémie de la COVID-19 avec ses différentes contraintes de fermetures de frontières, les barrières sociales ont eu une incidence négative sur l'offre de certains produits alimentaires de grande consommation importés. Il eut des surcoûts de transits des produits comme du riz à destination du Burkina Faso en provenance par exemple du port de Lomé (un surcoût estimé à 100 000 FCFA environ par conteneur de 20 pieds (26 tonnes de riz) sur les frais de manutention au port de débarquement du fait des mesures de restriction. Cela a affecté les populations les plus vulnérables et a renchéri la pauvreté et les inégalités. De même, la production maraîchère a connu un dysfonctionnement de production et d'acheminement du fait du manque d'infrastructures de stockage adéquates. L'enquête réalisée a montré que 1,4% des producteurs maraîchers ont été contraints d'arrêter l'exploitation de leurs sites à cause de la COVID-19. Il en résulte une insécurité alimentaire pour la population.

Résultats de la politique de lutte contre la COVID-19 au Burkina Faso

Avant l'avènement du COVID-19, les résultats de politiques et plans de réduction de la pauvreté et des inégalités ont globalement été plus ou moins positifs et encourageants puisqu'il y a eu certains progrès réalisés. Alors que l'éradication de la pauvreté et des inégalités soient toujours un défi à relever, la pandémie sanitaire a fortement annihilé les progrès réalisés. Le tableau 9 et les autres indicateurs sociaux en sont la parfaite illustration. Le rapport encourage le gouvernement à redoubler d'efforts pour faire face aux effets à moyen et long terme de la pandémie en matière de formation du capital humain et d'investissement afin de maintenir et d'améliorer les capacités productives, de stimuler l'emploi et de réduire la pauvreté.

Faut-il le rappeler, le gouvernement n'a ménagé aucun effort pour lutter contre cette pandémie sanitaire. Sa politique de riposte a consisté à mobiliser les ressources du pays afin d'immuniser la population par la vaccination et la protéger de cette pandémie. Le ministère de la santé avec l'appui des partenaires techniques et financiers a élaboré le plan national de riposte contre cette pandémie. Ce plan se décline en stratégie de vaccination, de mesures de préventions sociales, de communication, etc. Le bilan sanitaire partiel de la politique de ripostes semble globalement positif car elle a permis d'épargner beaucoup de vies du fléau mortifère de cette pandémie. Néanmoins, il eut, environ 22 115 cas confirmés dont 21 757 guérisons et 396 décès à la date du 02 avril 2023. Le bilan socioéconomique est plutôt négatif puisque les mesures restrictives de lutte contre cette pandémie ont renchéri la pauvreté et les inégalités. Comme le souligne le rapport d'impact du COVID-19 du ministère de l'économie, des finances et du développement, il eut une restriction des libertés individuelles et collectives. De même, certaines personnes

³⁹ <https://www.francophonie.org/burkina-faso-covid19>



atteintes du COVID-19 ont été stigmatisées, portant ainsi atteintes à leur dignité humaine. Enfin, le rapport précise que : *“ Environ 1 ménage sur 4 n’a pu accéder aux aliments de base à un moment donné au cours de la maladie. Les personnes déplacées internes ont également subi les conséquences de la mesure de l’interdiction de regroupement et de la mise en quarantaine des villes ”*⁴⁰. Aussi, le rapport 2022 du World Développement Perspectives confirme ce diagnostic, la COVID-19 a augmenté l’insécurité alimentaire des ménages ; réduit leurs revenus avec la probabilité qu’ils basculent dans la pauvreté et a obligé certains ménages à s’adapter au choc.

Initiatives post COVID-19 de prévention au Burkina Faso

Après la crise sanitaire du COVID-19, le Burkina Faso comme la plupart des PMA africains a subi les conséquences de la guerre Russo-Ukrainienne en matière de hausse de prix de l’énergie, des denrées alimentaires et d’autres biens et services importés. A cela s’ajoute la crise sécuritaire dans le sahel. Des initiatives ont été prises par les autorités du Burkina Faso pour endiguer ce fleau, comme l’indiquent le rapport national volontaire et le nouveau plan de santé à l’horizon 30. Elles visent à stimuler la reprise économique et mettre en œuvre le programme de développement durable à l’horizon 2030 à tous les niveaux afin de réduire la pauvreté et par ricochet les inégalités.

Des initiatives ont été prises en matière de mobilisation de ressources internes, il eut aussi le renforcement de mécanismes de partenariat mondial pour le développement durable. Le rapport national volontaire du Gouvernement évalue le coût des besoins pour réaliser les ODD post COVID-19, respectivement : à 7 158 milliards de FCFA en 2020 à près de 8 489 milliards de FCFA en 2025 et 9 808 milliards de FCFA en 2030. Dans cette perspective, les différentes initiatives visent à financer les infrastructures

multisectorielles afin de relever les principaux défis médico-socio-économiques. Les différents rapports nationaux citent les principaux défis comme la situation sécuritaire, le problème démographique, la mobilisation de ressources internes et externes ; la stabilisation des personnes déplacées ; la réduction de la mortalité maternelle et infantile ; la poursuite de l’opérationnalisation de l’assurance maladie universelle ; la promotion des énergies propres. Le renforcement des filières productives agro-sylvo-pastorales et leur transformation ; le développement d’une industrie culturelle et touristique forte et compétitive, créatrice d’emplois ; la réduction de la fracture numérique sont autant des défis à relever. Les rapports nationaux citent également la promotion et la vulgarisation de la digitalisation dans tous les secteurs socioéconomiques et l’amélioration de la production des données statistiques désagrégées et de qualité, la réduction des inégalités et des disparités ; la promotion de la recherche dans la mise en œuvre des ODD et la dynamisation des secteurs porteurs pour l’économie et les emplois. En somme, les différentes initiatives post COVID-19 s’inscrivent surtout dans la vision de la politique sectorielle de santé 2018-2027 avec l’objectif principal d’améliorer la santé de la population d’ici 2030 et au-delà.

Dans cette perspective, la CNUCED dans son rapport 2021 dédié aux Pays les Moins Avancés (PMA) post-COVID-19, a réalisé une étude édifiante, pays par pays, avec un calcul des coûts des objectifs de développement durable pour les principales cibles structurelles. Faut-il le rappeler, l’un des principaux défis des PMA à relever est le progrès structurel.

⁴⁰ Étude d’impacts socio-économiques de la COVID-19 au Burkina Faso, mars 2021
https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/bf/UNDP_bf_Socio_Eco_Covid_2021.pdf



Les projections en termes de coûts indiquent différents scénarios pour atteindre certaines cibles des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Il s'agit, entre autres :

1. des investissements nécessaires pour atteindre un taux de croissance annuelle du PIB de 7 % dans les PMA ;
2. de la croissance et les investissements nécessaires pour éliminer complètement l'extrême pauvreté ;
3. de la croissance et les investissements nécessaires pour promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous – puissant vecteur de transformation structurelle – exprimé dans l'objectif de multiplier par deux la contribution de l'industrie (manufacturière) au PIB des PMA ;
4. des dépenses et la couverture du déficit de financement nécessaires à la réalisation de la couverture sanitaire universelle ;
5. des dépenses et la couverture du déficit de financement nécessaires pour faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité ;
6. des dépenses et la couverture du déficit de financement nécessaires pour mettre en place des systèmes et des mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national ;
7. des dépenses et la couverture du déficit de financement nécessaires pour garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes.

Dans le cas particulier du Burkina Faso, l'étude de la CNUCED a évalué la moyenne des besoins d'investissement en milliards de dollars et en pourcentage du PIB (2021-2030) pour atteindre certains objectifs des ODD, post COVID-19, résumée dans le tableau 11 ci-dessous :

Dans cette perspective, le rapport de la CNUCED souligne que l'investissement public est essentiel pour stimuler l'investissement privé dans le contexte de la COVID-19 et préconise d'intensifier les investissements durables pendant la phase de reprise. La CNUCED fait remarquer que, si les pays développés ont dépensé 13 800 milliards de dollars pour des programmes de relance liés à la pandémie de la COVID-19, les pays en développement n'y ont, quant à eux, consacré que 1 900 milliards. Environ 10 % de ces montants totaux proviennent de nouveaux investissements, principalement dans les infrastructures, pour lesquels l'investissement public a eu un effet de levier sur l'investissement privé grâce à la participation au capital social, à l'extension des garanties, des financements ou des incitations fiscales et à l'amélioration de la réglementation. Il est donc essentiel de mobiliser davantage de ressources privées pour stimuler l'investissement.

Le rapport de la CNUCED souligne également que le renforcement des capacités productives est un préalable fondamental à la transformation structurelle. Le principal moyen de parvenir au développement durable, c'est-à-dire de réaliser d'autres cibles, est le renforcement des capacités productives. En effet, pour éliminer l'extrême pauvreté ou doubler la contribution du secteur manufacturier au PIB, les PMA devront atteindre des taux de croissance astronomiques.

Enfin, le rapport met en exergue les besoins financiers des PMA pour atteindre certains objectifs de développement durable, notamment :

- L'investissement doit croître rapidement si l'on veut éliminer l'extrême pauvreté et favoriser la transformation structurelle ;
- Les dépenses à engager pour universaliser l'accès aux principaux services sociaux et écosystémiques d'ici à 2030 ;
- L'accroissement des sources de financement pour atteindre les objectifs.



Face au tsunami sanitaire causé par la pandémie de la COVID-19, le diagnostic et les recommandations du rapport de la CNUCED (2021) dédiés aux PMA est une

source d'inspiration indispensable. Il est factuel et permet aux PMA de se projeter avec les recommandations opérationnelles.

 **Tableau 11**

Moyenne des besoins d'investissement post COVID-19 du Burkina Faso

Croissance annuelle de 7 % (cible 8.1)	Financement de l'extrême pauvreté (cible 1.1)	Doublement de la contribution du secteur manufacturier (cible 9.2)	Santé (cible 3.8)	Éducation (cible 4.1)	Protection sociale (cible 1.3)
5,9 milliards USD	7,7 milliards USD	22,9 milliards	4,6 milliards	2,5 milliards	21,1 milliards
Investissement en pourcentage du PIB : 27%	Croissance moyenne du PIB attendue : 19%	Croissance moyenne du PIB attendue : 31%	En pourcentage du PIB : 11%	En pourcentage du PIB : 16%	En pourcentage du PIB : 140%

Source : Extrait du rapport de la CNUCED sur les PMA, 2021.



Conclusion et quelques recommandations

L'éradication de la pauvreté et des inégalités fait partie des objectifs de développement durable (ODD). Pour atteindre ces nobles objectifs au Burkina Faso, certains défis nécessitent d'être relevés, notamment, le rétablissement de la situation sécuritaire sans laquelle il est impossible de promouvoir le développement socio-économique ; le renforcement des capacités de productions en améliorant la productivité des facteurs de productions, la création d'emplois décents et l'amélioration des conditions de vie des plus défavorisés. Au regard des données statistiques et enquêtes sociales sur la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso, les différentes politiques mises en œuvre ont certes contribué à les réduire mais le défi y demeure puisque le taux de pauvreté est encore élevé. Selon la Banque mondiale : *" Plus de 40 % de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. Le rapport 2021-2022 de l'IDH du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), révèle que le Burkina Faso a été classé 184e sur 191 pays "*⁴¹. La pertinence et l'efficacité de ces politiques font encore débat. A cela s'ajoutent des interrogations sur leurs cohérences ; l'insuffisance des ressources allouées par rapport aux missions assignées ; le poids de la répartition traditionnelle du travail dans certains secteurs ; etc. La cohérence est essentielle car elle permet d'arrimer la vision, les objectifs et les stratégies appropriés pour réduire la pauvreté et les inégalités. Ces politiques sociales et d'autres initiatives de lutte contre la pauvreté et les inégalités émanent pour la plupart du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) et du Référentiel National de Développement. Sont-elles conçues de façon cohérente et/ ou ont-elles été dotées des ressources financières et humaines

suffisantes pour atteindre leurs objectifs ? si tel n'est pas le cas, il y a lieu de les corriger. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas pu avoir une évaluation à mi-parcours du PNDES. Néanmoins, nous faisons quelques propositions.

L'amélioration de la qualité de l'enseignement comme facteur de réduction des inégalités

L'amélioration de la qualité de l'enseignement peut être suggérée puisque seulement 57% des enseignants dans le post primaire et 39% dans le primaire sont formés à leur métier. Le gouvernement pourrait solliciter l'assistance technique des partenaires de développement pour former les enseignants et ainsi augmenter la qualité de l'enseignement afin d'atteindre l'objectif phare de l'Education Pour Tous. Les progrès réalisés dans le secteur de l'éducation sont, entre autres, la gratuité de l'enseignement public de base, la construction de salles de classes pour le périscolaire, le primaire, le post primaire et le secondaire. Faut-il le rappeler, en dépit de nombreux efforts des gouvernements successifs du Burkina Faso, le pays figure parmi ceux qui ont l'un des taux d'alphabétisation les plus bas, et de nombreux enfants, en particulier ceux des zones rurales et les filles, sont confrontés à des obstacles insurmontables pour accéder à l'éducation. Dans cette perspective, la CNUCED qui accompagne les PMA dans leurs efforts de développement depuis plus de 50 ans a contribué aux formations des enseignants/ professeurs en ligne. En effet, depuis 2004, la CNUCED a réuni des universitaires et des chercheurs travaillant sur les questions

⁴¹ Banque mondiale au Burkina Faso, Septembre 2023 <https://www.banquemonde.org/fr/country/burkinafaso/overview>



du commerce, de l'investissement et du développement à l'échelle mondiale pour partager leurs connaissances et expertises. D'autres programmes de formation en ligne (e-commerce et l'économie digitale ; Sydonia pour la douane ; Commerce et logistiques ; gestion de la dette, indice des capacités productives, règles d'origine, profil de vulnérabilité et graduation, etc.) aident les décideurs politiques des pays en développement à relever certains défis économiques.

L'amélioration de l'offre de santé de qualité et de la nutrition comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités

L'amélioration de l'offre de la santé de qualité et de la nutrition est une nécessité comme l'indique le rapport 2022 de l'OMS au Burkina Faso : *“ en dehors du contexte sécuritaire préoccupant, nous avons été confrontés à l'insuffisance des fonds flexibles destinés à couvrir les besoins sanitaires et nutritionnels urgents et sans cesse croissants des populations, de celles forcées de se déplacer par la crise sécuritaire en particulier, soit près de 2 millions de personnes, selon les chiffres gouvernementaux. Cette augmentation concourra à étendre les interventions sanitaires et à couvrir davantage de populations déplacées internes et de communautés hôtes, qui représentent près d'un burkinabè sur cinq au moment où nous écrivons ce rapport ”*⁴². Aussi, il y a lieu de saluer les efforts des gouvernements successifs puisque le pays enregistre une baisse de la mortalité maternelle. En effet, le taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes est passé de 440 en 1998 à 232 en 2021 d'après le rapport national volontaire 2016-2022 du Burkina Faso. Ce même rapport salue les efforts du gouvernement notamment le programme de la gratuité de soins obstétricaux et néonataux

d'urgence ainsi que la gratuité des soins des femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans. Il s'agit là des initiatives de réduction des inégalités et de la pauvreté. Dans cette perspective de l'amélioration de l'offre de la santé et nutritionnelle, le renforcement du partenariat avec le secteur privé, les institutions régionales et multilatérales, pourrait contribuer à améliorer les efforts du gouvernement Burkinabè. De même, l'amélioration des infrastructures du système de soins de districts et les campagnes de sensibilisation à la prévention des pathologies, est une nécessité. Un autre défi que pointe le rapport national volontaire du Burkina Faso est celui de l'assainissement. En dépit d'une certaine amélioration, l'accès à l'assainissement reste relativement très faible à l'échelle nationale et notamment dans les zones rurales du fait des pesanteurs liés à la tradition. Il y a lieu de sensibiliser les populations rurales à ce sujet.

S'affranchir de certaines pesanteurs socioculturelles comme facteur de réduction des inégalités

Un facteur décrit dans les enquêtes sociales est la répartition traditionnelle du travail attribuée aux hommes et aux femmes. Le poids de la tradition consistant à attribuer certaines catégories de travail aux hommes en défaveur des femmes est dénoncé comme étant la principale cause des inégalités au Burkina Faso. Pourtant les lois qui régissent le code du travail prônent une parfaite égalité de répartition. La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est un “ combat ” de longue haleine. Il y a lieu de “ gommer ” le poids de cette tradition en sensibilisant les responsables traditionnels afin que la répartition de travail soit équitable. Comme indique le slogan du ministère en charge du genre : *“ Une société débarrassée de toutes formes d'inégalités ”*

⁴² Rapport annuel 2022 de l'OMS au Burkina Faso (https://www.afro.who.int/sites/default/files/2023-08/Rapport%20annuel%202022_OMS%20Burkina%20Faso_Final_1.pdf)



et d'iniquités de genre, et qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique". Dans cette perspective, il y a lieu d'explorer les avantages qu'offrent les droits de propriétés intellectuelles pour promouvoir les exploitations agricoles et coopératives gérées par les femmes car il ressort de l'étude⁴³ de l'OMPI que les droits de propriété intellectuelle jouent un rôle crucial en favorisant l'innovation dans le secteur agricole. L'innovation agricole comprend cinq grandes étapes : la découverte, la validation du concept, le développement expérimental, les essais et la phase précédant le lancement. "La mise au point de semences viables sur le plan commercial pouvant prendre de 10 à 15 ans, une protection au titre de la propriété intellectuelle se révèle indispensable pour encourager l'inventeur et tenir à distance les francs-tireurs.

Une dotation financière suffisante des politiques et des plans de lutte contre la pauvreté comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités

Comme dans la plupart des PMA, la question d'allocations des ressources financières pour les politiques de la réduction de la pauvreté et les inégalités se pose aussi au Burkina Faso. Ces politiques ne sont pas suffisamment dotées des ressources financières pour atteindre leurs objectifs. En dépit des efforts des gouvernements successifs, force est de constater que dans le secteur de l'éducation, de la santé, du genre, de la jeunesse & emploi, etc., les ressources financières semblent très limitées par rapport aux nombreux besoins identifiés. Ce défi requiert une mobilisation des ressources financières internes et externes pour financer les plans/ stratégies de réduction de la pauvreté et les inégalités.

⁴³ Document de la politique nationale de Genre du Burkina Faso, 2009.

⁴⁴ Rapport de la CNUCED sur le renforcement des capacités productives des PMA, 2006.

L'amélioration des capacités de productions pour stimuler la croissance économique comme facteur de réduction de la pauvreté et les inégalités

Comme dans la plupart des PMA, les problèmes structurels économiques du Burkina Faso, notamment la faible diversification économique, la vulnérabilité économique ; la faible capacité de productions, l'insuffisance infrastructurelle de production ; le handicap géographique, etc. ; ne stimulent pas la croissance économique. Or, celle-ci est essentielle pour réduire la pauvreté et les inégalités. Faut-il le rappeler, les capacités productives sont définies par la CNUCED comme l'articulation entre des ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production. Leur renforcement/ amélioration est une nécessité absolue afin de booster la croissance économique et réduire ainsi la pauvreté et les inégalités.

" Le développement des capacités productives est indispensable à une croissance économique soutenue dans les PMA. C'est en développant leurs capacités productives que ces pays seront à même de mobiliser davantage de ressources intérieures pour financer leur croissance économique, de réduire leur dépendance à l'égard de l'aide et d'attirer des flux de capitaux privés susceptibles de soutenir leur processus de développement. C'est aussi en développant leurs capacités productives que les PMA seront capables d'être compétitifs sur les marchés internationaux de biens et de services qui ne se limitent pas aux produits de base et ne sont pas tributaires de préférences commerciales spéciales " ⁴⁴



L'amélioration des infrastructures des coopératives des femmes dans les secteurs agricole, élevage, pêche et artisanal comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités

Les coopératives des femmes dans les secteurs agrosylvopastoral et artisanal leur procurent des emplois et des revenus conséquents. L'amélioration des infrastructures de ces coopératives ainsi qu'une bonne organisation/coordination leur permettent d'accroître leurs activités créatrices de richesse et subvenir ainsi à leurs besoins. L'exemple des coopératives des femmes sénégalaises de la région de Casamance est une bonne illustration. La CNUCED les avait accompagnées dans le cadre du projet de transformation et commercialisation des fruits en Casamance. L'objectif global du projet était d'améliorer les infrastructures de cette transformation artisanale ainsi que la coordination pour une meilleure transformation et commercialisation de ces fruits. L'un des objectifs spécifiques était de renforcer leurs capacités productives et commerciales tout au long de la chaîne de valeur des fruits transformés en Basse-Casamance. Les résultats attendus étaient, entre autres, l'amélioration des conditions de la cueillette de ces fruits dans la nature ; l'accès à une infrastructure de conservation adaptée afin de répondre aux exigences des mesures sanitaires et phytosanitaires ; une meilleure formation à la transformation et à la commercialisation ; une structure d'appui pour le contrôle qualité, l'emballage, le stockage des produits finis, et la commercialisation est mise en place ; renforcer les capacités des institutions d'appui afin de mieux soutenir le projet à long terme. Les coopératives femmes du Burkina Faso peuvent s'inspirer

de l'expérience des coopératives des femmes de la Casamance. Aussi, il y a lieu d'explorer les avantages qu'offrent les droits de propriétés intellectuelles pour promouvoir les exploitations agricoles et coopératives gérées par les femmes car il ressort de l'étude de l'OMPI que les droits de propriété intellectuelle jouent un rôle crucial en favorisant l'innovation dans le secteur agricole. L'innovation agricole comprend cinq grandes étapes : la découverte, la validation du concept, le développement expérimental, les essais et la phase précédant le lancement. *“La mise au point de semences viables sur le plan commercial pouvant prendre de 10 à 15 ans, une protection au titre de la propriété intellectuelle se révèle indispensable pour encourager l'inventeur et tenir à distance les francs-tireurs”*⁴⁵.

L'aménagement du territoire comme facteur de réduction des inégalités et des disparités entre les régions

L'aménagement du territoire arrimé à des initiatives telles que les Zones Economiques Spéciales ou les Pôles de croissances, le programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso et le projet *“ filets sociaux ”* ou *“ Burkin naong saya ”* contribuent améliorer les conditions de vie de la population et par ricochet à la réduction de la pauvreté et des inégalités.

L'aménagement du territoire, faut-il le rappeler, consiste au développement urbain équilibré et polycentrique afin de promouvoir de nouvelles relations ville-campagne ; l'équité d'accès aux infrastructures et aux savoirs ; la promotion du développement durable. Cet aménagement doit s'articuler avec les Zones Economiques Spéciales. Comme l'indique la CNUCED, les zones économiques spéciales sont un instrument de développement puisqu'elles permettent de booster l'économie

⁴⁵ Rapport OMPI (2015) : À qui profitent les droits de propriété intellectuelle dans le domaine de l'innovation agricole ?



locale et nationale. Les ZES contribuent à “ attirer ” les investissements directs étrangers (IDE) et à améliorer les taux d’exportation et de création d’emplois. “ Les avantages économiques indirects vont de la modernisation de la base industrielle locale au rôle de catalyseur de l’innovation, des connaissances et des retombées technologiques. Dans un contexte d’intérêt mondial grandissant à l’égard des stratégies de développement basées sur les zones, un nombre croissant de pays adoptent de nouveaux régimes de zones économiques spéciales ou revitalisent les régimes existants ”⁴⁶.

Dans cette perspective, la CNUCED a récemment organisé des visites d’études et séminaires de plusieurs pays d’Afrique y compris le Burkina Faso sur les Zones Economiques Spéciales au Maroc et à l’Ile Maurice. L’objectif global de ces visites d’études était de permettre aux différentes délégations de s’imprégner de l’ensemble des problèmes liés à une ZES & PI (la gestion, la production, la vente, les approvisionnements, la chaîne de valeurs, la coordination, etc.) afin d’améliorer et de promouvoir leurs ZES et Parcs Industriels. L’objectif spécifique était le partage d’expériences sur le terrain sur les sites d’agro-industrie.

Le renforcement de mécanismes de créations d’emplois innovants pour la jeunesse comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités

En matière d’emplois innovants pour la jeunesse, la promotion des startups est une piste à explorer. Elle consiste à développer une stratégie de contenu marketing ; de créer des webinars et faire appel à des influenceurs, etc. Une formation adaptée sur les enjeux de startups et un soutien financier permettant de “ démarrer ” les activités sont nécessaires. Le recours à un financement

de type microcrédit est une piste à explorer. Par exemple en Occident, le porteur de projet peut obtenir un prêt start-up auprès d’un organisme habilité pour ce type de financement. Le succès de la demande de microcrédit passe par le respect de ses critères d’obtention. Aussi, la culture auto-entrepreneuriale est un instrument à promouvoir pour la jeunesse car beaucoup de jeunes ont des talents mais manquent de formation entrepreneuriale. Des stages et des coachings dans les différents secteurs peuvent contribuer à promouvoir la culture d’auto-entrepreneuriale.

Une politique fiscale progressive et juste comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités

Une politique fiscale progressive et élargie à l’ensemble des biens et services imposables (divers revenus, foncier, habitation, biens immobiliers, propriétés, etc.) pourrait renflouer la Caisse de l’Etat et contribuer ainsi à réduire la pauvreté et les inégalités. Dans un système fiscal, il peut exister plusieurs types d’impôts. Certains impôts sont fixés par le législateur, notamment leurs taux d’imposition. L’impôt proportionnel se caractérise par est un taux de pourcentage unique et s’applique quel que soit le revenu du contribuable. L’impôt progressif se définit comme un impôt dont le taux s’accroît par tranche avec l’augmentation du revenu. Lorsque le revenu augmente, l’imposition augmente également. Dans cette perspective, promouvoir davantage une politique fiscale progressive sur les revenus par exemple est nécessaire du fait que la progressivité de l’impôt a pour but la redistribution des ressources entre les plus démunis et les plus aisés. Ainsi, les tranches les plus faibles sont exonérées leur permettant ainsi de satisfaire les besoins fondamentaux de base (logement, nourriture, santé, etc.).

⁴⁶ Rapport de la CNUCED, Guide sur les Zones Economiques Spéciales en Afrique, 2021.



La protection sociale des personnes âgées, handicapées et déplacées comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités

Les personnes âgées, handicapées et déplacées sont la catégorie la plus vulnérable de la population. Une politique de protection et de prise en charge de leurs différents besoins, notamment l'accès aux services sociaux de base (santé, logement, nutrition, éducation, etc.), contribue à réduire leur vulnérabilité et réduit ainsi la pauvreté et les inégalités. En matière de soins par exemple, promouvoir les services de navigation, les cliniques mobiles ou communautaires. En matière de logement, promouvoir les logements sociaux, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, l'hébergement de stabilisation, l'hébergement de relais, etc. En matière de sécurité alimentaire, promouvoir une dotation alimentaire suffisante, disponible, l'accessible, les pensions alimentaires, les centres agréés de distributions et d'approvisionnements alimentaires. Améliorer la communication afin de leur fournir les informations nécessaires sur l'ensemble des services sociaux de bases. L'extension de la couverture sociale à tous les risques socio-professionnels et le développement des mécanismes de prévention des chocs, etc.

L'éradication du COVID-19 comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités

Améliorer les instruments de la politique de santé actuelle de lutte contre la COVID-19 puis doter le ministère de la santé des moyens financiers et techniques appropriés pour l'éradiquer. Du fait de la possibilité de mutation du COVID-19, le maintien d'une politique de veille sanitaire/d'alerte ainsi que les mesures de protection et de prévention sont nécessaires, notamment la vaccination et l'action sur les facteurs de risque, les dépistages, les complications et les risques

de récurrence. Promouvoir le partenariat avec les institutions de recherches sanitaires sur le COVID-19 à l'échelle régionale et internationale ainsi que sur les autres pathologies. Booster la formation du capital humain et l'investissement afin d'améliorer les capacités productives, de créer des débouchés et de réduire ainsi la pauvreté et les inégalités.

Promouvoir l'investissement multisectoriel comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités

L'investissement dans les différents secteurs socioéconomiques porteurs contribue à la création de la richesse dans le pays et par ricochet à assurer le bien-être de la population la plus vulnérable. L'investissement social soutient les projets sociaux et repose sur la volonté de lutter contre les inégalités lorsqu'elles se creusent et avant qu'elles ne se creusent. L'investissement dans le secteur agrosylvopastoral, le secteur industriel et les services contribue à réduire les inégalités. L'investissement dans le capital humain, notamment dans l'émancipation de la jeunesse, des femmes au travers des connaissances, de la culture contribue à réduire la pauvreté et les inégalités.

Le rétablissement de la situation sécuritaire comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités

Sans le rétablissement de la sécurité dans l'ensemble du pays, il est difficile de traduire en actions concrètes les politiques de développement et donc de réduction de la pauvreté et des inégalités. L'insécurité due aux attaques terroristes rend la tâche difficile dans le choix des priorités des gouvernements, dans un monde de conflits d'intensité croissante, dans lequel le Burkina Faso doit d'abord maintenir sa propre unité nationale.



Références bibliographiques

- ADE/Union européenne (2010), rapport d'assistance technique pour l'évaluation indépendante de la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté (CSRLP) du Burkina Faso, 2010.
- Agence Française de Développement (2020), Dynamique des inégalités de la pauvreté multidimensionnelle à Ouagadougou : données de l'Observatoire de Population de Ouagadougou, Septembre 2020.
- Ali G. and Thorbecke E (1998) The State of Rural Poverty, Income Distribution and Rural Development in Sub-Saharan Africa: An Institutional Approach; 1998
- Atlas de l'Observatoire des Complexités Economiques (2020), Comment le Ghana cède a eu raison de mon entreprise burkinabé, 2020.
- Banque mondiale (2018) Taux de chômage garçons/filles : https://www.theglobaleconomy.com/Burkina-Faso/poverty_ratio/; 2018)
- Banque mondiale (2019) ; Relever le défi de la mobilisation fiscale au Burkina Faso, rapport préparé dans le cadre d'une étude sur la politique fiscale en Afrique de l'Ouest, 2019.
- Banque mondiale (2020) Taux de participation des hommes et femmes au marché du travail (Banque Mondiale) : https://www.theglobaleconomy.com/Burkina-Faso/poverty_ratio/
- Banque Mondiale (2022 a), Dépenses de santé en % du PIB, 2022. <https://donnees.banquemondiale.org/indikator>
- Banque mondiale (2022 b) ; Dépenses de santé globale, 2022. <https://donnees.banquemondiale.org/indikator>
- Banque mondiale (2022) ; Taux de mortalité infantile, 2022. <https://donnees.banquemondiale.org/indikator>
- Banque mondiale (2023), Burkina Faso vue d'ensemble, 2022
- <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview> et Indicateurs et conjoncture du Burkina Faso ;
- Banque mondiale (2022), indicateurs de la santé au Burkina Faso, 2022. <https://www.theglobaleconomy.com/compare-countries/>
- Baron C et Bonnassieux A. (2015): Gouvernance hybride, participation et accès à l'eau potable, le cas des associations d'usagers de l'eau (AUE) au Burkina Faso ; Annales de géographie 2013/5 (n° 693), pages 525 à 548.
- Bourguignon F. (2004), Le triangle pauvreté - croissance – inégalités dans Afrique contemporaine 2004/3 (n° 211), pages 29 à 56.
- Burkina Faso (2000) : Part des dépenses d'éducation dans le budget total de l'Etat (%) in Rapport National Education pour Tous (bilan à l'an 2000) ; https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000120472_fre
- Burkina Faso (2000) ; plan éducation pour tous (Document du PDDEB 2000-2010) ; https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/burkina_faso_pdseb_note_cadrage.pdf
- Burkina Faso (2011a) ; plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) ; http://cns.bf/IMG/pdf/tbe_national_2011_2012_f.pdf;
- Burkina Faso (2011b) ; programme de développement stratégique de l'éducation de base (2011-2012 ; 2020-2021) ;
- Burkina Faso (2013), politique nationale de protection sociale 2013 à 2022 https://www.uhc2030.org/fileadmin/uploads/ihp/Documents/Country_Pages/Burkina_Faso/Burkina_Faso_National_Health_Plan_2006-2010_French.pdf
- Burkina Faso (2015), Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable, 2011-2015.
- Burkina Faso (2017), plan sectoriel de l'éducation et de la formation 2017-2030 ;
- Burkina Faso (2020a) ; institut national de statistique & démographique : hommes et femmes au Burkina Faso, 2020 http://www.insd.bf/contenu/pub_periodiques/Livret_genre/Livret_Genre%202020.pdf



- Burkina Faso (2020b), politique nationale multisectorielle de nutrition pour l'horizon 2020-2029 ;
- Burkina Faso (2021) ; rapport d'évaluation des dépenses fiscales, 2021.
- Burkina Faso (2021): Child mortality, female; the global economy (2021) (https://www.theglobaleconomy.com/Burkina-Faso/child_mortality_female/)
- Burkina Faso (2018): Poverty ratio, the global economy (2018) https://www.theglobaleconomy.com/Burkina-Faso/poverty_ratio/
- Burkina Faso (2020); PIB/habitant et productivités du Burkina Faso; <https://www.theglobaleconomy.com/compare-countries/>
- CAIRN (2016) : taux d'emploi par sexe, institut national de statistique et démographique (2016)
- Clerc D. (2005) : fiscalité et équité propositions pour un débat, économie politique 2010/3 (n° 47), pages 7 à 20 ;
- Clerc D. (2010), Fiscalité et équité : propositions pour un débat, économie politique 2010/3 (n° 47), pages 7 à 20
- CNUCED (2020) : taux du PIB par habitant (UNCTAD stat)
- CNUCED (2021) : rapport sur les pays les moins avancés dans le monde post-COVID : tirer les enseignements de 50 ans d'expériences.
- CNUCED (2022) : revenu national brut par habitant (UNCTAD stat)
- CNUCED (2022) : taux de croissance du PIB réel par habitant (UNCTAD stat)
- Deininger K. and Squire L. (1996): measuring Income inequality, database 1890-1996;
- Dollar D. and Aart Kraay A. (2002): growth is good for the poor, Vol. 7, No. 3, Journal of Economic Growth Published by: Springer <https://www.jstor.org/stable/i40007513>;
- ECOSOC (2021) : les politiques fiscales au service de la lutte contre les inégalités, les changements climatiques et les systèmes de santé défaillants ; 2021 (<https://press.un.org/fr/2021/ecosoc7041.doc.htm>)
- Fonds européen de développement (2015) : étude diagnostique sur les obstacles à la croissance au Burkina Faso, Contrat CRIS 2015/ 359-975, Septembre 2015
- Fontanel F (2023) : l'échec sécuritaire de la globalisation économique, les illusions de la fin de l'histoire et de la prospérité généralisée, paix et sécurité européenne et internationale, 2023
- Fontanel J. et Guilhaudis JF (2019) : les effets « pervers » de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? <https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02197761v1/document>, 2019 ;
- Gary G. Moser and Ichida T. (2001): economic Growth and poverty reduction in sub-saharan Africa, IMF Working Papers.
- ILO (2016) : evolution du budget alloué au programme de l'emploi de la jeunesse https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/ed_emp/documents/publication/wcms_493780.pdf
- ILO (2017) : promotion emploi https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_emp/documents/publication/wcms_493780.pdf
- ILO (2022), programme pays de promotion du travail décent (PPTD) au Burkina Faso 2020–2022 ;
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2018), enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018 ;
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2007) : analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages ;
- Kakwani, N. (1993): poverty and economic growth with application to Cote d'Ivoire, Review of Income and Wealth, 39, 121-139.
- Kobiané JF, Ouili I, Guissou S (2020) : état des lieux des inégalités multidimensionnelles au Burkina Faso, 2020.
- Kuznets S. (1995): economic growth and income inequality, the American economic review, Vol. 45, No. 1, pp. 1-28 (30 pages);
- Kwasi F. (2010): inequality, income, and poverty: comparative global evidence, social science quarterly Vol. 91, No. 5, special issue on inequality and poverty: American and international perspectives (December 2010), pp. 1432-1446
- Lachaud JP. (1995) : croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne : analyse comparative, 1995.



Réduire la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso
analyses et options politiques

- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (2021), Rapport d'évaluation des dépenses fiscales 2021, Burkina Faso
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (2004), Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, Burkina Faso.
- Ministère de l'Éducation (2017) : Plan d'Action Triennal (PAT) 2018-2020 de la politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnelle, Burkina Faso. https://programmeemploiburkinafaso.files.wordpress.com/2018/01/pat_minjeunesse_2018_2020.pdf
- Ministère du Commerce et de l'Industrie (2023) ; Balance commerciale, Burkina Faso, 2023.
- OCDE (2016) <https://www.oecd.org/fr/social/OCDE2016-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf>;
- ONU-Habitat (2004-2005), profil urbain national du Burkina Faso
- Oxfam (2021), Indice de l'engagement à réduire les inégalités, Burkina Faso.
- Plan National de Développement Economique et Sociale (PNDES)- 2016-2020, Burkina Faso
- PNUD (2014) : Croissance économique et pauvreté monétaire des ménages au Burkina Faso : rôles des inégalités, de la productivité et de la vulnérabilité des revenus, 2014.
- PNUD (2017) Income inequality trends in sub-Saharan Africa: divergence, determinants and consequences
- PNUD (2014) Analyse comparative des moteurs des inégalités de revenus au Burkina Faso ; au Ghana ; en République unie de la Tanzanie ;
- Ravallion M. et Chen S. (1997), what can new survey data tell us about recent changes in distribution and poverty, the World Bank Economic Review, 1997, vol. 11, issue 2, 357-82
- Rodrick D. (2000), croissance ou lutte contre la pauvreté, un débat futile, Finances & Développement / Décembre 2000 ;
- UE/AFD (202) Etat des lieux des inégalités multi-dimensionnelles au Burkina Faso, UE/AFD, N°132, 2020
- USAID (2020), réponse d'urgence multisectorielle pour les populations affectées par le conflit au Burkina Faso ; <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/rapport-msa-r-ponse-d-urgence-multi-sectorielle-pour-les-populations-affect-es>
- World Bank (2018): l'indice de Gini, 2018.
- World Bank (2022): World inequality data and World Bank Macro Poverty Outlook (2023);





unctad.org